



NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO



RAPPORT DES RÉSULTATS

DU PLAN-CADRE DES NATIONS UNIES POUR
L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT EN RÉPUBLIQUE
DU CONGO POUR L'ANNÉE 2023

Equipe Pays des Nations Unies au Congo	5
Principaux partenaires au développement au Congo	6
Le Congo en chiffre	8
Les tendances des ODD	9
Chapitre 1 : PRINCIPALES EVOLUTIONS DANS LE CONTEXTE NATIONAL ET REGIONAL	10
1.1 Contexte Politique et sécuritaire en 2023	11
1.2 Contexte socio-économique en 2023	12
1.3 Situation des droits humains au Congo en 2023	13
1.4 Situation humanitaire du Congo en 2023	14
1.5. Situation des personnes en situation de déplacement forcé et à risque d'apatridie en 2023	15
1.6 Soutien au partenariat et financement de l'agenda 2030	16
Chapitre 2- RESULTATS DE LA MISE EN OEUVRE DU CADRE DE COOPERATION	17
2.1. Aperçu des résultats clés du Plan-cadre de coopération	18
2.2 Priorités, réalisations et produits du Plan-cadre de coopération	26
Gouvernance	26
Capital humain	34
Diversification de l'économie	46
Quick win 2023	52
Sommet des trois Bassins	52
RGPH	52
SDG Fund	52
LEÇONS APPRISSES, CONTRAINTES ET RECOMMANDATIONS POUR 2024	53
Gouvernance	53
Capital Humain	53
Diversification de l'économie	54
Résultats des groupe inter-agence	55
Chapitre 3- PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS DES NATIONS UNIES POUR L'ANNÉE 2024	60
3.1 Gouvernance	61
3.2 Capital Humain	62
3.3 Diversification de l'économie	64
3.4 Coordination des groupes sectoriels et thématiques	65
3.5 Recommandations	66
Annexes	67
Aperçu financier et mobilisation des ressources	68
Liste d'acronymes	70
Contact	71

AVANT-PROPOS

En tant que Coordonnateur résident du système des Nations Unies en République du Congo, je suis honoré de présenter le Rapport annuel 2023 du Plan-cadre d'Assistance des Nations Unies pour le Développement (UNDAF). Cette année marque un jalon important dans notre parcours collaboratif vers le développement durable au Congo, un pays aux prises avec des défis socio-économiques, humanitaires et socio-politiques, exacerbés par des crises au niveau mondial et régional.

En 2023, le Système des Nations Unies a consolidé son engagement envers la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique en République du Congo, notamment à travers l'organisation du deuxième Sommet des 3 Bassins Tropicaux à Brazzaville. Cet événement, qui a rassemblé les États des plus grands bassins forestiers mondiaux, a joué un rôle pivot dans la promotion d'une gouvernance mondiale pour la conservation des écosystèmes forestiers avec un appui significatif de notre part s'élevant à 557 750 dollars US. Cette initiative souligne notre détermination à encourager la coopération internationale pour la préservation des forêts, vitales pour l'équilibre climatique de notre planète.

Dans cet esprit, notre collaboration étroite avec le gouvernement congolais s'est également manifestée lors du Sommet sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) à New York, où le Congo a réaffirmé ses engagements envers les ODD, avec une focalisation sur trois cibles prioritaires pour dynamiser l'atteinte des objectifs d'ici 2030. Ce sommet a été une opportunité cruciale pour aligner les actions nationales avec les ambitions globales, démontrant notre volonté commune de promouvoir un développement durable et inclusif, et de co-construire un avenir prospère pour tous les Congolais.

Par ailleurs, l'année a été marquée par la publication des résultats préliminaires du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-5), une étape majeure reflétant le soutien technique fourni par notre équipe pays. Dix-sept ans après le dernier recensement en 2007, cette actualisation démographique fournira des données essentielles pour la planification nationale et le suivi des indicateurs socio-démographiques, illustrant notre engagement envers le développement soutenu et informé du Congo.

Nous avons été témoins de progrès remarquables dans des domaines clés comme la gouvernance, les droits humains, l'éducation, la santé, et le développement durable. À titre d'exemple, les états généraux de l'éducation nationale et le projet « Renforcer la Résilience du Système Éducatif par le Développement de l'Apprentissage Numérique », avec l'appui de nos partenaires, ont marqué un bond en avant dans la voie de la modernisation de l'éducation. D'autres initiatives, telles que la distribution de kits scolaires et l'organisation de cours



de remédiation, en collaboration avec des organisations locales, a permis de garantir un accès équitable à l'éducation. Dans le domaine de la formation professionnelle, notre soutien aux apprenants réfugiés, particulièrement aux jeunes femmes réfugiées à Brazzaville, a ouvert de nouvelles voies pour l'employabilité et l'autonomisation, couvrant des domaines aussi variés que la maçonnerie, l'électricité, la couture et la coiffure. De même, nos efforts dans le renforcement des capacités agricoles ont touché 1 540 bénéficiaires, leur offrant des formations, des outils et des intrants pour améliorer la production et la transformation alimentaire.

Les sessions d'information sur « l'évaluation des politiques publiques sous l'angle des droits humains » organisées en faveur de cinq institutions constitutionnelles, dont l'Assemblée nationale, ont été appréciées et continueront. L'encadrement technique pour l'élaboration du Cadre d'Orientation Curriculaire (COC), en collaboration avec le Bureau International de l'Éducation (BIE), a renforcé le système curriculaire. Le projet « Ressources Éducatives en République du Congo », soutenu par le SNU et l'AFD, a appuyé la stratégie nationale sur les ressources éducatives libres, promouvant des méthodes d'enseignement innovantes et accessibles.

Grâce à une initiative écologique novatrice, nous avons aidé à réduire la dépendance aux sources d'énergie non renouvelables et à favoriser une gestion plus responsable des déchets. Cette action a non seulement préservé 300 tonnes de bois sur pieds mais a également contribué à la création d'emplois pour les jeunes entrepreneurs de Brazzaville, soulignant l'importance de l'innovation dans la lutte contre la dégradation de l'environnement. L'année a également été marquée par des avancées significatives dans la valorisation du patrimoine géologique et la promotion de la géodiversité, avec la formation de plus de 50 géologues de 14 pays africains et l'initiation d'un projet de géoparc à Loango. Ces efforts visent non seulement à protéger le patrimoine naturel mais aussi à encourager le développement touristique durable.

En 2023, des progrès notables ont été réalisés dans le renforcement de la gouvernance démocratique. Pour commencer, l'année a été marquée par la célébration du 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme avec des engagements concrets pris par le Gouvernement à réaliser d'ici fin 2024. Des initiatives clés ont été prises pour améliorer la transparence et la reddition de comptes dans la gestion des affaires publiques. Des réformes institutionnelles ont été engagées pour renforcer l'état de droit et promouvoir les droits de l'homme, avec une attention particulière aux groupes vulnérables. Des initiatives spécifiques ont

ciblé la jeunesse et les femmes, visant à leur offrir de meilleures opportunités d'éducation et d'emploi, ainsi qu'un accès élargi aux services de santé à travers la revitalisation des districts sanitaires. La diversification économique a été une priorité majeure, avec des efforts concentrés sur le développement de secteurs non pétroliers. Des stratégies ont été mises en place pour stimuler l'entrepreneuriat, l'innovation et l'investissement privé. Le soutien aux petites et moyennes entreprises, notamment dans les secteurs agricole et technologique, a été renforcé pour créer des emplois et stimuler la croissance économique.

Les efforts et réalisations soulignés dans ce rapport reflètent un partenariat synergique entre le système des Nations Unies, le Gouvernement de la République du Congo, les partenaires internationaux et les acteurs locaux. Notre engagement à atteindre les Objectifs de Développement Durable au Congo reste inébranlable. Ce rapport met en lumière nos réalisations et pose les bases pour nos futures entreprises et aspirations. Les projets de développement clés mis en œuvre en 2023, d'une valeur de 83,45 millions de dollars, ont été essentiels pour soutenir les efforts nationaux visant à réaliser les objectifs ambitieux de l'Agenda 2030 et des 17 Objectifs de Développement Durable. Cette initiative marque une étape importante dans la collaboration continue entre les Nations Unies et la République du Congo pour favoriser un développement durable et inclusif.

Ensemble, continuons à forger un chemin vers un avenir plus prospère, équitable et durable pour tous au Congo.

Chris Mburu
Coordonnateur Résident
des Nations Unies en République du Congo



Brazzaville, décembre 2023



EQUIPE PAYS

DES NATIONS UNIES AU CONGO

L'Équipe Pays des Nations Unies (UNCT) en République du Congo joue un rôle essentiel dans le soutien aux objectifs de développement national, en collaborant étroitement avec les ministères et agences gouvernementales. Cette collaboration s'inscrit dans une stratégie guidée par les principes directeurs de l'ONU, mettant l'accent sur des programmes de développement opérationnels et programmatiques alignés sur l'UNDAF 2023-2026. Ce rapport souligne les progrès accomplis grâce

à une coordination renforcée, une transparence et une responsabilisation accrues de l'ONU, qui se compose de 10 entités résidentes et 14 agences non-résidentes au Congo. Il met en avant l'approche intégrée et complémentaire des agences de l'ONU visant à générer un impact significatif, en particulier sur les groupes vulnérables, dans le respect de l'engagement de l'Agenda 2030 à ne laisser personne pour compte.



10 AGENCES RÉSIDENTES



14 AGENCES NON RÉSIDENTES





PRINCIPAUX PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT AU CONGO

En 2023, le Système des Nations Unies en République du Congo a renforcé sa collaboration avec une multitude de partenaires stratégiques pour la mise en œuvre d'interventions à fort impact, visant à accompagner le Gouvernement dans l'exécution du Plan National de Développement (PND, 2022-2026). À travers la Troïka des

partenaires au développement, des réunions essentielles du Forum des Partenaires au Développement (FPaD) ont été organisées, ciblant la relance du dialogue entre le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et la promotion de la synergie et de la complémentarité des interventions.

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES



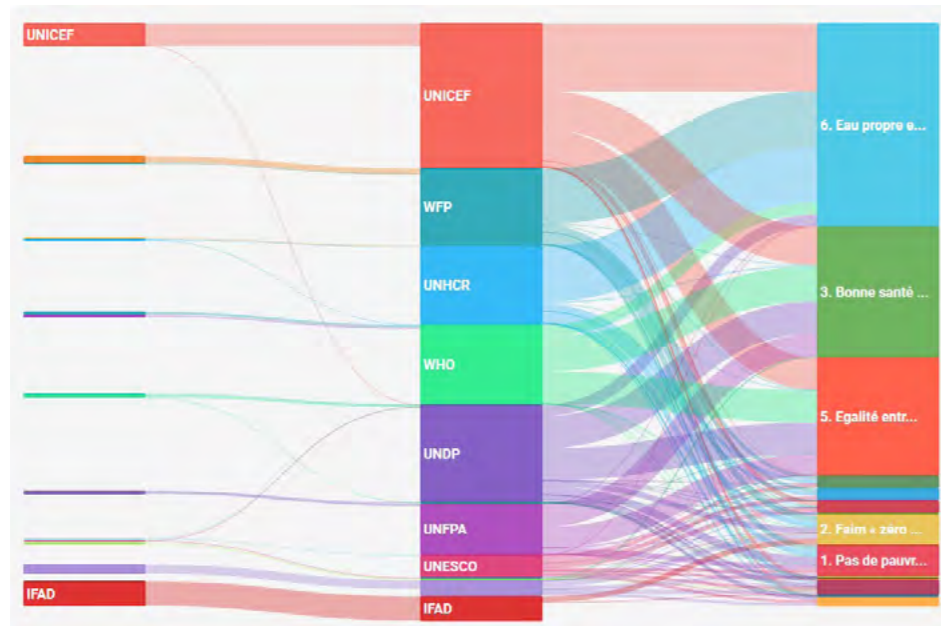
PAYS PARTENAIRES



ENTITÉS PARTENAIRES



LIEN ENTRE INVESTISSEMENTS, PARTENAIRES, ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE CONGO EN CHIFFRES



SUPERFICIE :

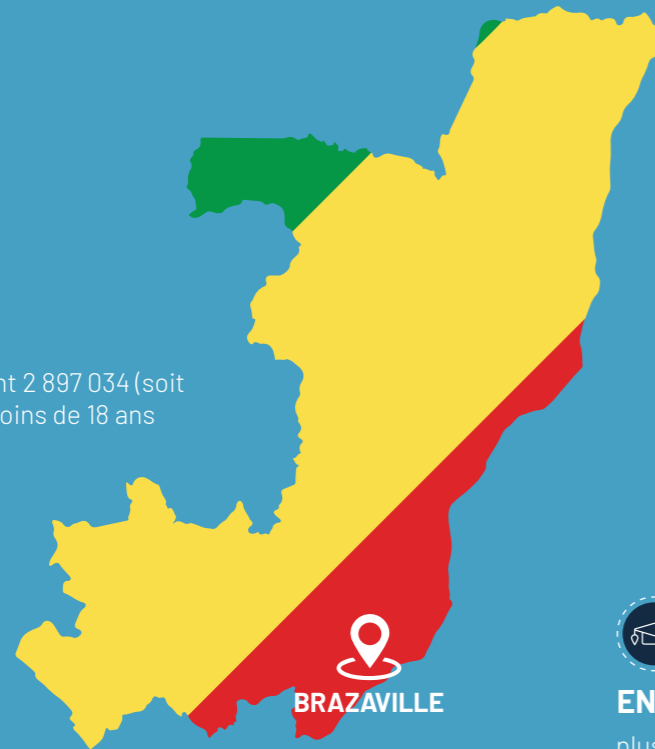
342 000 km²



POPULATION :

6 142 180 d'habitants, dont 2 897 034 (soit 47,2%) d'habitants ont moins de 18 ans

(RGPH-5, 2023)



BRAZAVILLE



TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES DE 15 À 29 ANS :

En 2015, 30,5% dont 31,6% de jeunes-femmes au chômage et 29,5% de jeunes-hommes. En 2022, le taux de chômage des jeunes a été de 27,6%, et de 25,7% chez les jeunes-femmes et 29,2% chez les jeunes-hommes

Selon le Rapport de l'Enquête sur la transition vers la vie active au Congo, ETVA Congo-2022



EN 2022

plus d'un jeune sur trois (37,1%) de 15-29 ans au Congo n'est ni à l'école, ni en emploi, ni en formation (NEET). Ce taux a plus que doublé comparativement aux résultats de 2015, où moins d'un jeune sur cinq (16%) de cette tranche d'âge était dans cette situation

Selon le Rapport de l'Enquête sur la transition vers la vie active au Congo, ETVA Congo-2022



EN 2022

Indice de capital humain (HCI) : 0,42 de valeur inférieure à la moyenne de 0,48 de ses pairs des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

D'après la Banque mondiale, <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>.



DETTE PUBLIQUE :

98,9% du PIB ; Dette intérieure : 56,7% du PIB ; Dette extérieure : 42,2% du PIB

D'après la Direction générale de l'économie-Perspectives de l'économie congolaise, juin 2023



EN 2023

Taux de croissance PIB réel : 4,0% ; PIB hors pétrole : 3,9% ; PIB pétrole : 4,4%

D'après la Direction générale de l'économie-Perspectives de l'économie congolaise, juin 2023



ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ :

66 % de la population en zone urbaine, contre seulement 15% dans les zones rurales

D'après la Banque mondiale



ACCÈS À L'EAU POTABLE :

74% de la population a accès à une source d'eau potable, tandis que l'accès dans les zones rurales est inférieur à 46%

D'après la Banque mondiale

TENDANCES

DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



151 /166

SDG Index Rank



52.6

SDG Index Score



97.6

Spillover Score



Dashboards: ● SDG achieved ● Challenges remain ● Significant challenges remain ● Major challenges remain ● Information unavailable

Trends: ↑ On track or maintaining SDG achievement ↗ Moderately improving → Stagnating ↓ Decreasing ** Trend information unavailable



CHAPITRE 1 :

PRINCIPALES EVOLUTIONS DANS LE CONTEXTE NATIONAL ET REGIONAL

1.1 CONTEXTE POLITIQUE ET SÉCURITAIRE EN 2023



Hausse de la représentativité des femmes au Sénat



Efforts en faveur de la transparence dans la gestion des finances publiques



Déclaration d'un état d'urgence humanitaire et une contribution financière nationale

L'année 2023 a été marquée par la poursuite des réformes engagées par le gouvernement congolais pour une gestion optimale et effective des défis politiques et socio-économiques. Ces défis sont liés, entre autres, à : i) la guerre russo-ukrainienne (flambée des prix des produits pétroliers ainsi que ceux de première nécessité), ii) l'accès aux services sociaux de base, iii) les effets de la crise financière mondiale aiguë sur les ménages congolais, iv) des inondations aux conséquences sans précédent depuis une soixantaine d'années, et v) la lancinante question de l'emploi des jeunes, dont 70% ont moins de 35 ans. Spécifiquement, les autorités gouvernementales congolaises ont renforcé les initiatives structurantes à travers un plaidoyer en faveur de l'équité et de la réduction des vulnérabilités, ce qui a résulté notamment en une hausse de la représentativité des femmes au Sénat, passant de 15 à 22 sur un total de 72, conformément au quota minimum de 30% ; le renforcement des efforts en faveur de la transparence dans la gestion des ressources publiques ; la déclaration d'un état d'urgence humanitaire et une contribution financière nationale de l'ordre de 5 milliards FCFA pour le relèvement. La prise en charge des défis susmentionnés reste une priorité pour le Gouvernement, qui a déclaré 2024 « année de la jeunesse », dans une perspective d'accélération des progrès politiques et socio-économiques enregistrés en 2023.

La situation sécuritaire globale est restée stable, avec une sécurité effective des personnes et des biens maintenue, malgré la présence de criminalité mineure opportuniste dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Néanmoins, des tensions ont été observées dans le district de Ngabé, en République du Congo, dues au débordement du conflit intercommunautaire entre les populations Yakas et Tékés dans la région de Mayi-Ndombe en République Démocratique du Congo (RDC), une zone frontalière. Cette situation a engendré un afflux de réfugiés en République du Congo, particulièrement dans la ville de Ngabé et ses villages avoisinants, fuyant les affrontements. Par ailleurs, l'activité des groupes armés le long du fleuve entre Ngabé et Maluku a considérablement perturbé le trafic fluvial pendant plusieurs mois.

Toutefois, grâce à l'intervention conjointe des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et des Forces Armées Congolaises (FAC), la menace a été repoussée loin de la frontière de la République du Congo, permettant ainsi de rétablir le contrôle sur le fleuve et de sécuriser la région.



1.2 CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE EN 2023

Pour contrer ces crises récurrentes, le Congo, avec l'aide de partenaires internationaux tels que le Fonds monétaire international (FMI), a engagé des négociations dès 2019 pour redresser ses finances publiques et équilibrer son cadre macroéconomique. En 2023, le gouvernement a débuté le retrait progressif des subventions sur les

hydrocarbures, planifiant une augmentation totale du prix du carburant de 65% d'ici 2024. Cette hausse a commencé en janvier avec une augmentation de 5%, suivie d'une autre de 25% en juillet. Ces mesures visent à rééquilibrer les finances publiques, à rendre la dette nationale soutenable et à renforcer le financement des secteurs sociaux.

RÉPUBLIQUE DU CONGO



- **6 142 180 habitants**
(RGPH, 2023)
- **Fortement urbanisé**
58,2% de la population vivent en villes
- **Inflation globale**
3,5% en 2023
- **Taux de pauvreté**
52,5% selon la Banque mondiale (2023)
- **Croissance économique**
4,0% pour 2023 selon le FMI
- **Diversification**
de l'économie
- **Amélioration**
des infrastructures et services publics

La croissance économique, qui était de 1,5% en 2021 et de 1,7% en 2022, est estimée par le FMI à 4,0% pour 2023. Malgré ces perspectives, le pays est confronté à des défis majeurs. Avec un indice de capital humain de 0,42, inférieur à la moyenne de sa catégorie, et un taux de pauvreté de 52,5% selon la Banque mondiale (2023), le Congo doit améliorer les conditions de vie de sa population. La forte dépendance au secteur pétrolier et les insuffisances en matière d'accès à l'électricité et à l'eau potable, en particulier en milieu rural, soulignent l'urgence de diversifier l'économie et d'améliorer les infrastructures et services publics. Cette diversification est essentielle pour surmonter les défis actuels et exploiter pleinement le potentiel de développement du pays.



1.3 SITUATION DES DROITS HUMAINS AU CONGO EN 2023

La situation des droits de l'homme est demeurée stable en 2023. Elle a été marquée par les efforts du Gouvernement dans ce domaine face aux défis tels que l'inflation, le chômage, l'insécurité (criminalité urbaine et vindicte populaire), les cas d'arrestation et de détention arbitraire, d'atteintes à la liberté d'expression et d'association et des cas de discrimination notamment contre les autochtones. En 2023, le Congo a adhéré à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Le Gouvernement ainsi que les parties prenantes ont soumis dans le délai leurs rapports au Conseil des droits de l'homme en vue de l'examen périodique universel (EPU) du Congo prévu le 30 janvier 2024. Le Gouvernement a également soumis à temps son rapport au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Toutefois, des défis demeurent pour la soumission des rapports aux autres Comités des droits de l'homme. Avec l'appui de l'Equipe pays des Nations Unies, le Congo est sur le point de mettre sur pied un mécanisme pérenne de rédaction de rapports et suivi des recommandations. Ce mécanisme est un outil important pour identifier les progrès, cerner les défis et les moyens de les surmonter pour mieux respecter, protéger et réaliser les droits humains.

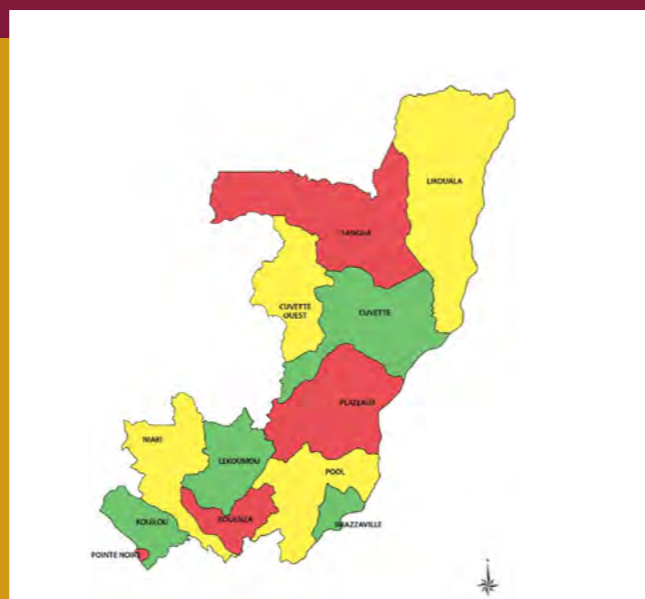


1.4 SITUATION HUMANITAIRE DU CONGO EN 2023

En 2023, le Congo a connu une détérioration économique, exacerbée par l'impact persistant de la COVID-19 et les conséquences de la guerre en Ukraine. Cette situation a entraîné une flambée des prix des produits de première nécessité, notamment les denrées alimentaires et les engrais nécessaires à la production agricole, menaçant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables. Les populations les plus affectées incluent les enfants, les femmes enceintes et allaitantes (FEFA), les peuples autochtones, et les réfugiés, en particulier dans les centres urbains de Brazzaville et Pointe-Noire, ainsi que dans les départements de la Likouala, des Plateaux, et du Pool. La difficulté d'accès aux moyens de subsistance rend ces populations particulièrement vulnérables. De plus, les affrontements ethniques en RDC fin 2022 ont engendré un afflux d'environ 5 000 réfugiés dans le Pool, nécessitant une intervention humanitaire coordonnée par l'Equipe pays des Nations Unies et le Gouvernement congolais. En outre, les populations précaires ont subi une hausse significative des prix des denrées alimentaires et du carburant, cette dernière décidée par un décret ministériel en octobre 2023, impactant fortement les ménages pauvres à travers le pays.

100% DE SES SEPT DISTRICTS touchés par les inondations

- **13 950 ménages** affectés par ces inondations
- **69 767 personnes** affectés par ces inondations
- **346 099 ha de terres inondées** 2 292 hectares de terres cultivées
- **Infrastructures inondées** Centres de santé, écoles et marchés



Une enquête du PAM réalisée en juillet 2023 a révélé une dégradation de la situation humanitaire par rapport à 2022, avec 78% des ménages en insécurité alimentaire. Le nombre de ménages en insécurité alimentaire a augmenté pour divers groupes : de 63% à 75% pour les réfugiés de la RCA, de 73% à 78% pour les ménages victimes des inondations, et de 68% à 80% pour les réfugiés de la RDC. La prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants réfugiés a également augmenté, atteignant 55% pour ceux de la RCA et 35,4% pour ceux de la RDC.

Face à ces défis, le Gouvernement, via le ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH), et les acteurs humanitaires, ont finalisé et approuvé en 2023 un plan de contingence tout risque, le premier depuis 2006, en prévision des crises potentielles, notamment liées aux élections en RDC.



1.5. SITUATION DES PERSONNES EN SITUATION DE DÉPLACEMENT FORCÉ ET À RISQUE D'APATRIDIE EN 2023

Au 30 septembre 2023, la République du Congo accueillait 64 655 réfugiés et demandeurs d'asile. Parmi eux, 49,8% étaient originaires de la République Centrafricaine (RCA), 44,4% de la République Démocratique du Congo (RDC), et 5% du Rwanda. La composition démographique de ces réfugiés incluait 50% de femmes, 43% d'enfants, 4% de personnes âgées, et 11% de personnes présentant des vulnérabilités spécifiques telles que des femmes cheffes de foyer, des personnes handicapées, et des victimes de violences basées sur le genre. Environ 27% des adultes réfugiés déclaraient que l'agriculture, la sylviculture et la pêche étaient leur principale occupation, tandis que 10% étaient de petits vendeurs dans les secteurs formel et informel.

La majorité des réfugiés et demandeurs d'asile, soit trois cinquièmes, vivaient dans des zones rurales reculées, notamment dans les départements de Likouala, des Plateaux et du Pool, où l'accès aux infrastructures et services sociaux de base était limité. Le dernier afflux significatif de réfugiés s'était produit lorsque des insurgés armés avaient tenté de perturber les élections en RCA en décembre 2020, conduisant plus de 8 000 individus à chercher protection au Congo. Depuis août 2022, plus de 5 200 personnes originaires de la RDC avaient fui les violences intercommunautaires et la présence de la milice Mobondo dans le district de Kwamouth et dans

la province du Mai-Ndombé en RDC, pour se réfugier du côté du fleuve en République du Congo. Suite à un plaidoyer continu de l'Equipe pays des Nations Unies, le Gouvernement de la République du Congo avait publié le 3 octobre 2023 deux déclarations accordant un statut de réfugié prima facie (sur la base d'une détermination de groupe) aux réfugiés de la RDC fuyant les violences depuis la province de Mai-Ndombé (RDC), arrivés respectivement dans le département des Plateaux en 2018 (8 887 personnes) et dans la région du Pool en 2022 (5 233 personnes).

Environ 199 400 personnes sont estimées être à risque d'apatridie sur la base des recensements quantitatifs partiels de l'état civil organisés annuellement depuis 2018 par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. Le Gouvernement de la République du Congo a adhéré à la Convention de 1954 sur le statut des apatrides et à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie le 10 octobre 2023. Il s'agit d'une étape importante pour la réduction de l'apatridie dans le cadre de la campagne mondiale « #IBelong ». La nouvelle Commission nationale pour l'éradication de l'apatridie et les Nations Unies ont élaboré une feuille de route visant à prendre des mesures concrètes pour mettre fin à l'apatridie au Congo en 2024, et garantir ainsi l'accès de tous aux documents d'état civil et à l'enregistrement des naissances.



La République du Congo continue de favoriser l'inclusion des personnes déplacées dans les systèmes nationaux et l'accès aux services de base (éducation, santé, protection sociale), en accord avec ses engagements en collaboration avec les acteurs de développement.

1.6 SOUTIEN AU PARTENARIAT ET FINANCEMENT DE L'AGENDA 2030

Dans le cadre de l'UNDAF (United Nations Development Assistance Framework) pour 2024, 2025 et 2026, le Système des Nations Unies (SNU) au Congo planifie des projets et programmes exigeant un financement de 236,6 millions de dollars. Sur cette somme, 68 % doivent être mobilisés auprès de partenaires variés et du Gouvernement congolais, qui contribue notamment au travers de financements de contrepartie et du développement de leviers de financement innovants ciblant des Objectifs de Développement Durable (ODD) spécifiques. En plus de cela, des partenariats stratégiques avec le secteur privé et d'autres entités, tels que des fondations et la diaspora, sont vitaux. Ces fonds visent à soutenir des initiatives essentielles dans des domaines tels que la gouvernance, l'éducation, la santé et le développement durable.

En ce qui concerne le partenariat, trois réunions clés du Forum des partenaires au développement (FPAD) ont été organisées en 2023. Ces réunions ont rassemblé des agences des Nations Unies et plusieurs ambassades pour discuter, entre autres, des préparatifs du Sommet des trois bassins. Parallèlement, le SNU a renforcé ses efforts dans le secteur de l'éducation en République du Congo, en mettant en place le projet « Renforcer la Résilience du Système Éducatif par le Développement de l'Apprentissage Numérique » en partenariat avec Airtel. Ce projet a permis la création de 16 laboratoires d'apprentissage numérique et a amélioré les compétences numériques des enseignants. D'autres initiatives telles que la distribution de kits scolaires et l'organisation de cours de remédiation en collaboration avec des organisations locales ont permis de garantir un accès équitable à l'éducation.



En outre, le SNU a fourni un encadrement technique pour l'élaboration du Cadre d'Orientation Curriculaire (COC), en collaboration avec le Bureau International de l'Éducation (BIE). Ce travail a contribué à renforcer et à harmoniser le système curriculaire du pays. Enfin, le financement du projet « Ressources Éducatives en République du Congo » par le SNU et l'AFD a appuyé la stratégie nationale sur les ressources éducatives libres, témoignant d'un engagement en faveur de méthodes d'enseignement innovantes et accessibles.



CHAPITRE 2 : RESULTATS DE LA MISE EN OEUVRE DU CADRE DE COOPERATION

2.1. APERÇU DES RÉSULTATS CLÉS DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION



GOVERNANCE

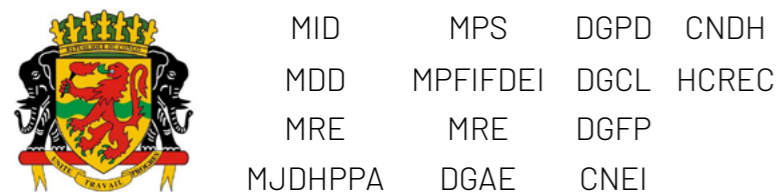
EFFET 1 :

« D'ici 2026, les populations bénéficient d'un système de gouvernance amélioré sur le plan **institutionnel, démocratique, des droits humains, administratif et économique** pour un développement inclusif et participatif, la consolidation de la paix et de l'effort humanitaire. »

LES AGENCES IMPLIQUÉES :



LES PARTENAIRES NATIONAUX :



LES RÉSULTATS CLÉS



25

ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FORMÉES

sur les normes socioculturelles et de genre, et **11 responsables du RENAIJE renforcés** dans la lutte contre la discrimination. **Plus de 719 personnes handicapées sensibilisées** à travers 9 départements.



ADOPTION DE LA MÉTHODOLOGIE MICS DE 7^E GÉNÉRATION

par l'INS, préparation de la deuxième enquête MICS pour 2024 basée sur les données du RGPH-5.



319

SUPERVISEURS

formés pour le RGPH-5.



8 532

AGENTS RECENSEURS

formés pour le RGPH-5.



787

PARTICIPANTS FORMÉS

sur les droits humains, incluant des membres du Ministère de la Justice et de la Commission nationale des droits de l'homme.



50

ACTEURS FORMÉS

sur la protection des droits des personnes vivant avec le VIH.



50

AGENTS MINISTÉRIELS FORMÉS

sur l'élaboration des budgets-programmes dans le cadre du Plan stratégique de réforme de l'État.



30

PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX FORMÉS

sur les droits humains, incluant des membres du Ministère de la Justice et de la Commission nationale des droits de l'homme.

2.1. APERÇU DES RÉSULTATS CLÉS DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION



CAPITAL HUMAIN

EFFET 2 :

EDUCATION

« D'ici 2026, les enfants (filles et garçons), les jeunes et adultes (hommes et femmes) dans les zones ciblées ont un accès accru aux services éducatifs inclusifs et de qualité dans les systèmes formel et non formel »

LES AGENCES IMPLIQUÉES :



LES PARTENAIRES NATIONAUX :



MEPPSA METP MESRSIT
 MASSAH MJSECFQE Organisations de la société civile

EFFET 3 :

SANTÉ / NUTRITION - PROTECTION SOCIALE - WASH

« D'ici 2026, les populations ont un accès équitable à des paquets de soins et de services de santé essentiels de qualité (y compris la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement), à une sécurité sanitaire, à une protection sociale pour valoriser le capital humain et garantir le dividende démographique (ODD 3 dans tous les départements du Congo.) »

LES AGENCES IMPLIQUÉES :



LES PARTENAIRES NATIONAUX :



MSP MASSAH MEDDBC
 DGH MEPPSA

LES RÉSULTATS CLÉS

EFFET 3 : SANTÉ - PROTECTION SOCIALE - WASH

● **110 000**
PERSONNES

ciblées pour l'enrôlement biométrique à la Caisse d'Assurance Maladie Universelle en novembre 2023.

● **700 000**
PERSONNES

bénéficient de soins de santé primaires améliorés dans 12 districts sanitaires.

● **84%**
DES ENFANTS MAL-TRAITÉS
(6 692) ont été guéris.

● **95,7%**
DES ENFANTS DE 6 MOIS À 5 ANS
(1 038 807 sur 1 085 525) ont reçu la 1ère dose de vitamine A lors des Journées Nationales de Vaccination.

● **73%**
DES ENFANTS DE MOINS D'UN AN
ont reçu leur 3ème dose de Penta; 65% ont reçu la 1ère dose de rougeole-rubéole, sous l'objectif de 80%.

● **220**
RELAIS COMMUNAUTAIRES ET AGENTS DE SANTÉ FORMÉS
pour améliorer la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère et la prévention de la malnutrition, avec **171 600 enfants de 6 à 59 mois** bénéficiant d'un screening nutritionnel.

● **AUGMENTATION DE LA COUVERTURE VACCINALE**
avec 73% des enfants de moins d'un an recevant leur 3ème dose de Penta.

EFFET 2 : EDUCATION

● **81,3%**
DES ENFANTS AYANT REÇU DES FOURNITURES SCOLAIRES

(65 771 au total, dont 30 613 filles et 35 158 garçons) ont amélioré leurs résultats scolaires. Par ailleurs, 92% des enfants hors de l'école (7 838, dont 3 492 filles et 4 346 garçons) scolarisés dans des centres de rescolarisation ont acquis des compétences suffisantes en lecture, mathématiques, et compétences de vie courante.

● **75**
ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FORMÉS

dans la lutte contre les VBG et la prévention du VIH/SIDA, incluant 50 leaders religieux et 15 médiateurs traditionnels.

● **843**
ENSEIGNANTS

(494 femmes et 349 hommes) ont amélioré leurs compétences pédagogiques.

● **65 771**
ENFANTS ONT REÇU DES FOURNITURES SCOLAIRES

dont 13 687 enfants vulnérables, facilitant l'accès à l'éducation de qualité.

● **139 604**
ÉLÈVES DE 491 ÉCOLES PRIMAIRES

ont bénéficié d'un soutien alimentaire scolaire.

● **25**
JEUNES BÉBÉFICIAIRES D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

(13 filles et 12 garçons) formés dans divers métiers.

2.1. APERÇU DES RÉSULTATS CLÉS DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION



DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

EFFET 4 :

«D'ici 2026, les populations les plus défavorisées dans les zones ciblées mettent en œuvre des activités économiques diversifiées, durables, résilientes aux changements climatiques, créatrices d'emplois divers et de revenus dans les domaines de l'agriculture durable, la sécurité alimentaire, l'écotourisme, en respectant les normes environnementales.»

LES AGENCES IMPLIQUÉES :



LES PARTENAIRES NATIONAUX :



MDIPSP, MEDDBC, MCAC, MIMG, MEF, MATIER, MHC, MPFIFDEI, MPMEASI, MZESDE, MICTAL

LES RÉSULTATS CLÉS



200

TONNES DE DÉCHETS TRANSFORMÉS

en 75 tonnes de bio-charbon, grâce au soutien aux jeunes entrepreneurs pour la valorisation des déchets ménagers en énergie domestique durable.



54

JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS

en 2023, bénéficiant d'une formation spécialisée pour développer leurs entreprises avec des plans d'affaires bancables.



PLUS DE 50

GÉOLOGUES DE 14 PAYS AFRICAINS FORMÉS

lors de deux ateliers régionaux en 2022 et 2023, renforçant leurs capacités en patrimoine géologique et systèmes d'informations géo-scientifique (SIG).



20

BOURSES OCTROYÉES AUX APPRENANTS RÉFUGIÉS

pour des formations professionnelles variées, et 11 jeunes femmes réfugiées formées à Brazzaville dans des métiers comme la couture et la coiffure.



1540

BÉNÉFICIAIRES DANS LE SECTEUR AGRICOLE

formés sur la production et la transformation des produits alimentaires, avec une distribution significative d'outils et d'intrants agricoles.



500

MÈTRES CARRÉS DE SERRES INSTALLÉS

pour les cultures maraîchères, renforçant les capacités techniques de 50 producteurs dans la zone agricole d'Owando.



350

FOYERS AMÉLIORÉS PRODUITS PAR DEUX ONG

visant à promouvoir l'utilisation durable de l'énergie et le développement de la culture du Moringa, contribuant à la protection environnementale et à l'amélioration des conditions de vie locales.

	PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT	EFFETS	RESULTATS	ODD
	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la gouvernance inclusive, l'État de droit et la redevabilité • Accompagner et développer le secteur privé 	<p>EFFET 1 :</p>  <p>GOVERNANCE</p>	<p>« D'ici 2026, les populations bénéficient d'un système de gouvernance amélioré sur le plan institutionnel, démocratique, des droits humains, administratif et économique pour un développement inclusif et participatif, la consolidation de la paix et de l'effort humanitaire. »</p>	
CAPITAL HUMAIN	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de l'investissement dans l'éducation de base par la construction des infrastructures scolaires modernes et leurs dotations en équipements tout aussi modernes ; • Réduction des inégalités dans l'accès aux services d'éducation par des mesures appropriées ; • Investissement dans la formation d'un capital 70 humain spécifique et de plus en plus qualifié pour répondre à l'urgence de compétitivité qu'implique l'industrialisation dans un contexte d'économie mondialisée et de libre échange continentale africaine (ZLECAF) 	<p>EFFET 2 :</p>  <p>EDUCATION</p>	<p>« D'ici 2026, les enfants (filles et garçons), les jeunes et adultes (hommes et femmes) dans les zones ciblées ont un accès accru aux services éducatifs inclusifs et de qualité dans les systèmes formel et non formel »</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité des services de santé ; • Éradication de la malnutrition et la lutte contre la mortalité maternelle et infantile ; • Fourniture d'un socle de prestations sociales pour réduire la vulnérabilité des ménages et des individus, les aider à mieux gérer les risques sociaux et leur garantir la dignité. 	<p>EFFET 3 :</p>  <p>SANTÉ / NUTRITION PROTECTION SOCIALE WASH</p>	<p>« D'ici 2026, les populations ont un accès équitable à des paquets de soins et de services de santé essentiels de qualité (y compris la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement), à une sécurité sanitaire, à une protection sociale pour valoriser le capital humain et garantir le dividende démographique (ODD 3 dans tous les départements du Congo.) »</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'agriculture au sens large • Développement de l'industrie • Développement des Zones Economiques Spéciales • Développement du tourisme 	<p>EFFET 4 :</p>  <p>DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE</p>	<p>« D'ici 2026, les populations les plus défavorisées dans les zones ciblées mettent en œuvre des activités économiques diversifiées, durables, résilientes aux changements climatiques, créatrices d'emplois divers et de revenus dans les domaines de l'agriculture durable, la sécurité alimentaire, l'écotourisme, en respectant les normes environnementales. »</p>	

2.2 PRIORITÉS, RÉALISATIONS ET PRODUITS DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION

GOVERNANCE

EFFET 1 :

« D'ici 2026, les populations bénéficient d'un système de gouvernance amélioré sur le plan **institutionnel, démocratique, des droits humains, administratif et économique** pour un développement inclusif et participatif, la consolidation de la paix et de l'effort humanitaire. »

PRODUIT 1.1 :

Les institutions étatiques et non étatiques et les organisations de la société civile ont les capacités techniques et opérationnelles renforcées pour appliquer efficacement les normes et outils de la bonne gouvernance dans leurs domaines de compétences, y compris pour lutter contre les normes socioculturelles discriminatoires à l'égard des femmes et d'autres groupes vulnérables.



Dans le cadre du développement socio-économique au Congo, plusieurs initiatives interconnectées ont été lancées. Deux (2) études diagnostiques ont été réalisées dans les domaines de la microfinance et de l'inclusion financière, conduisant à l'élaboration : i) d'un programme de renforcement des capacités des établissements de microfinance à se conformer aux normes de la COBAC et ii) d'une stratégie nationale de développement de l'inclusion financière. En parallèle, une stratégie nationale de lutte contre la délinquance juvénile, alignée avec le projet Youth Connekt Congo et visant l'intégration de la jeunesse dans le développement, a été développée et soumise pour adoption au conseil des ministres.

La sensibilisation et la formation ont joué un rôle clé : 25 organisations de la société civile, y compris celles dirigées par les autochtones et les personnes handicapées, ont été formées sur les normes socioculturelles et de genre dans le but de promouvoir les approches transformatrices basées sur les droits humains. Les capacités de 11 responsables d'associations membres du Réseau National d'Appui à l'Insertion des Jeunes (RENAIJE) ont été renforcées pour lutter contre la discrimination et promouvoir des normes positives dans les domaines du genre, des violences basées sur le genre, des droits humains, et des normes socioculturelles. La sensibilisation à la masculinité positive s'est étendue à 9 départements, notamment les Plateaux, le Pool, la Sangha, la Likouala,

la Cuvette, la Cuvette Ouest, Brazzaville, Pointe-Noire, et la Lekoumou. Par ailleurs, des initiatives spécifiques ont été mises en place pour les populations vulnérables, notamment les personnes handicapées, avec la formation de 22 organisations de la société civile représentant les personnes handicapées et la sensibilisation de plus de 719 personnes handicapées dont 355 femmes (49,4%), renforçant ainsi la cohérence et l'efficacité des efforts en matière de droits humains, de lutte contre les VBG et d'inclusion sociale.

Parallèlement, divers acteurs des corps de l'État, de la société civile et du secteur privé ont été formés dans le domaine des droits humains. Un séminaire a réuni les points focaux UNDAF

des ministères, en particulier les DEP, ainsi que le personnel du système des Nations Unies, totalisant un nombre significatif de participants. Dans une démarche similaire, le SNU a mis en place un programme de renforcement des capacités des cadres et agents de la Direction Générale du Travail. Ce programme, qui a vu la formation de 90 inspecteurs du travail sur des modules spécifiques à leur profession, s'aligne sur la stratégie globale de développement des ressources humaines de la Direction générale du travail. Cette initiative vise à transformer l'arrivée importante de main d'œuvre en une opportunité concrète, assurant une opérationnalité rapide et efficace sur l'ensemble du territoire national.

Lors de la deuxième exposition de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH),



1 500
PUBLICATIONS OFFERTS

soulignant l'engagement dans la diffusion de connaissances. En réponse à la notification par la Commission d'experts pour l'application des conventions et des recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (CEACR) du non-respect de certaines obligations normatives ces dernières années, notamment vis-à-vis des articles 19 et 22 de la Constitution de l'Organisation, plus de 80 cadres du ministère en charge du travail et des organes impliqués dans l'élaboration des rapports ont été formés à Brazzaville et à Pointe-Noire.



Les partenaires clés de ces initiatives comprennent la Direction générale du travail, le ministère des Finances, via la DGIFN, et le Comité National Economique et Financier (CNEF), qui a joué un double rôle de partenaire technique et financier. Enfin, trois descentes ont été effectuées conjointement par les Nations Unies et le ministère de la Justice

en appui aux efforts de lutte contre la discrimination à l'égard des peuples Autochtones à Djambala, Pointe-Noire et Louvakou. Les Autochtones ont été sensibilisés sur leurs droits fondamentaux spécifiquement la loi n°5-2011 du 5 février 2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones.

PRODUIT 1.2 :

Le système statistique national dispose des capacités renforcées de production des données fiables, désagrégées et sensibles aux droits humains pour le suivi et l'évaluation du PND, des politiques publiques et des progrès vers l'atteinte des ODD.



Les Nations Unies ont joué un rôle crucial dans le suivi des progrès en matière de droits de l'enfant en fournissant un soutien technique et financier à l'Enquête Nationale de Couverture Vaccinale. Parallèlement, l'organisation a facilité le renforcement des capacités de l'Institut National de la Statistique (INS) pour l'adoption de la méthodologie de l'enquête MICS de 7e génération par grappes à indicateurs multiples. La mise en œuvre de la deuxième enquête MICS du Congo est prévue pour 2024, après l'établissement de la nouvelle base de sondage à partir des données du cinquième Recensement Général de la Population et de



l'Habitation (RGPH-5) dont les résultats préliminaires sont disponibles et accessibles sur le site de l'INS. En outre, les Nations Unies continuent à appuyer une équipe de consultants pour une étude diagnostique sur les capacités évaluatives nationales. Par ailleurs, un annuaire des statistiques de la santé a été élaboré par le ministère de la santé avec le support du SNU.



L'Équipe pays a apporté un soutien essentiel à l'INS dans la réalisation du RGPH-5 du Congo, en veillant au respect des normes et standards de qualité en la matière. Cette contribution a inclus l'appui de divers experts, notamment un Conseiller Technique Principal (CTP), une Spécialiste en communication et mobilisation sociale (SCMS), et un Expert en Enquête Post-

Censitaire (EPC). Ces efforts ont facilité la révision des documents techniques, la stabilisation de l'application CAPI (Computer Assisted Personal Interviewing) pour la collecte des données, et la formation de 319 superviseurs et de 8532 agents recenseurs et contrôleurs. On note également : (i) la communication et la sensibilisation de la population et d'autres parties en prélude au dénombrement ; (ii) l'exécution du dénombrement principal du RGPH-5 et la mobilisation des observateurs indépendants en la matière venus des pays ayant déjà réalisé un recensement numérique au cours des cinq dernières années, notamment le Burkina Faso, le Togo et la Côte d'Ivoire ; (iii) la finalisation des documents techniques et outils de l'EPC, (iv) l'organisation de l'EPC et la rédaction de son rapport, permettant d'apprécier la qualité du dénombrement.



Plusieurs autres actions ont été menées par le Système des Nations Unies en matière de gouvernance alimentaire et forestière, à savoir :

- (i) les sessions de renforcement des capacités du Gouvernement et d'autres utilisateurs des données statistiques
- (ii) l'actualisation des statistiques de pêche afin de permettre la planification et l'évaluation des politiques et programmes de productions halieutiques
- (iii) le renforcement des capacités du Gouvernement et des deux chambres du Parlement dans l'élaboration des lois sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que sur les questions d'investissements responsables dans le secteur agricole
- (iv) le renforcement des capacités du Gouvernement pour améliorer les cadres juridiques et institutionnels dans la gestion des ressources forestières, afin de favoriser la durabilité des écosystèmes forestiers du pays à travers une participation accrue des usagers

Enfin, la République du Congo a actualisé l'Avant-Projet de loi sur le régime de l'état civil, et a renforcé les capacités des centres d'état civil de Ouenzé, Bacongo, et Poto-Poto avec une informatisation des services.



PRODUIT 1.3 :

Les institutions publiques, les OSC et les acteurs locaux disposent des capacités opérationnelles renforcées et des mécanismes appropriés pour assurer la protection accrue des droits de l'homme, la prévention et la lutte contre toutes les formes de discrimination et de criminalité, l'accès équitable à la justice et la gestion de crises.

Pour renforcer les efforts en matière de protection des droits humains au Congo, plusieurs initiatives de formation ont été mises en place. Des sessions d'informations sur « l'évaluation des politiques publiques sous l'angle des droits humains » pour l'assemblée nationale, la cour de compte et de discipline budgétaire, les conseils consultatifs en charge de la société civile, de la jeunesse et des personnes vivant avec handicap ont été organisées. Plusieurs sessions de formation et d'information ont été organisées pour :

- (i) les membres du personnel du Ministère de la Justice, Droits Humains et Promotion des Peuples Autochtones ;
- (ii) le personnel de la Commission nationale des droits de l'homme ;
- (iii) les journalistes et les organisations de la société civile en mai 2023. Au total, 787 participants dont 251 femmes, 32 personnes vivant avec handicap et 17 peuples autochtones ont été les bénéficiaires de ces formations. Plus de 500 participants n'avaient pas connaissance des normes et mécanismes des droits humains. Le SNU a aussi formé des points focaux venant des divers Ministères et institutions sur la rédaction du rapport initial du Congo au Comité pour les droits économiques, sociaux et culturels, rapport qui est attendu depuis 1990. Le Congo s'est engagé à soumettre ce rapport avant décembre 2024.

Un séminaire de sensibilisation organisé par le CNLSE, avec l'appui du système des Nations Unies, a permis de former 50 acteurs étatiques et non étatiques issus de divers ministères, des ONG, de la commune et de la Préfecture de Pointe-Noire sur la protection des droits des personnes vivant avec le VIH. Parallèlement, avec le soutien des Nations Unies, la loi Mouebarra, essentielle pour la protection des droits des femmes, a été vulgarisée dans 8 départements (Sangha, la Cuvette, le Likouala, la Lekoumou, le Pool, les Plateaux, la Cuvette-Ouest et Pointe-Noire). Cette initiative a inclus la formation de 30 magistrats auxiliaires de justices et écogardes, 60 directeurs départementaux, et 30 agents des conseils consultatifs de la femme sur les questions de discrimination, de violences basées sur le genre, et de droits humains.

En outre, 13 comités de lutte contre les violences basées sur le genre ont été formés et suivis dans plusieurs localités, contribuant ainsi à renforcer les mécanismes de prévention et d'intervention. Le SNU a également joué un rôle crucial dans l'accompagnement du Ministère des affaires sociales pour l'élaboration de plans de contingence, notamment en réponse aux inondations et à la gestion des réfugiés, demandeurs d'asile, populations déplacées (IDPs) et population d'accueil, soulignant l'importance d'une approche multisectorielle et collaborative dans la protection des droits humains et la réponse humanitaire. A ce titre, deux (2) plans de contingence ont été élaborés sur l'inondation sur la période 2023-2024 et sur la gestion des réfugiés, y compris ceux de la RDC.

Enfin, le Gouvernement de la République du Congo a exprimé son désir de rejoindre l'Alliance 8.7 comme « Pays pionnier ». Cette intention a été formalisée dans une correspondance adressée à l'Organisation Internationale du Travail (OIT), référencée 00730/MFPTSS-CAB en date du 19 novembre 2022. L'OIT, assurant le secrétariat de l'Alliance, a présenté cette requête au Groupe de coordination mondiale lors de leur réunion de décembre 2022. En réponse, le Gouvernement congolais a développé une feuille de route détaillée, définissant des priorités stratégiques essentielles pour atteindre l'objectif spécifique de l'ODD 8.7.



**LES PRINCIPAUX PARTENAIRES IMPLIQUÉS
DANS LA RÉALISATION DE CE RÉSULTAT**



Ministère de la Promotion de la Femme



Ministère de la Justice



Conseil National de Lutte contre le Sida et les Epidémies



Commission Nationale des Droits de l'Homme



PRODUIT 1.4 :

Les institutions publiques, les agents de l'État et des collectivités locales ont les capacités techniques renforcées pour appliquer les réformes en matière de programmation, de planification, de suivi et évaluation, de transparence et de redevabilité dans la gestion des finances publiques et assurer la digitalisation des processus administratifs visant à améliorer la qualité du service public.

Le Plan stratégique de la réforme de l'État au Congo, soutenu par le Système des Nations Unies, a été validé et soumis au Premier Ministre pour adoption en conseil des ministres. Ce plan, co-financé par la Banque Mondiale, comprend la formation de 50 agents ministériels sur l'élaboration des budgets programmes et le suivi-évaluation des stratégies ministérielles. Dans le même temps, un projet pour élaborer et implémenter un Cadre d'Action Intégré de la Gouvernance publique est en cours. Ce cadre vise à unifier les interventions des acteurs étatiques et de la société civile dans la gestion des finances publiques et des investissements pour une action publique plus efficace. Il englobe divers aspects tels que le contrôle d'État, la transparence des finances publiques, l'accès à la justice, le suivi budgétaire, la digitalisation des services publics et la lutte contre la corruption.



NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO



PRODUIT 1.5 :

Les ministères et les collectivités locales disposent des capacités techniques et financières pour formuler, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques et les programmes ainsi que les plans de développement local, basés sur les droits de l'homme et visant l'accélération de l'atteinte des ODD au niveau national et local.

Pour promouvoir le développement communautaire et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Congo, plusieurs initiatives clés ont été entreprises. D'abord, 30 présidents et secrétaires généraux de conseils départementaux et municipaux du ministère en charge de la décentralisation ont été formés sur l'approche de développement communautaire à Brazzaville, grâce au soutien des Nations Unies.

Par ailleurs, la conception d'une feuille de route pour une étude de faisabilité du Projet d'Accélération du Développement Communautaire (PADC) visant l'atteinte des ODD à partir de la base a été

réalisée et validée. Cette étude, effectuée par une firme externe, vise également à élaborer des Plans Locaux de Développement comme outils d'opérationnalisation du PND 2022-2026 au niveau local. Enfin, l'Equipe pays des Nations Unies (UNCT) a soutenu une consultation nationale organisée dans tous les 12 départements (ainsi que dans les districts et communes) pour le développement du PADC, impliquant les ministères de la décentralisation, du plan, de l'aménagement du territoire.

Le partenaire clé de pour ce résultat a été le ministère délégué chargé de la décentralisation qui a assuré la facilitation administrative des activités.

LES PARTENAIRES CLÉS POUR CE RÉSULTAT



Le ministère délégué à la réforme de l'État



Le ministère du contrôle d'État



La Commission Nationale de Transparence et de la Redevabilité

CAPITAL HUMAIN

EFFET 2 :

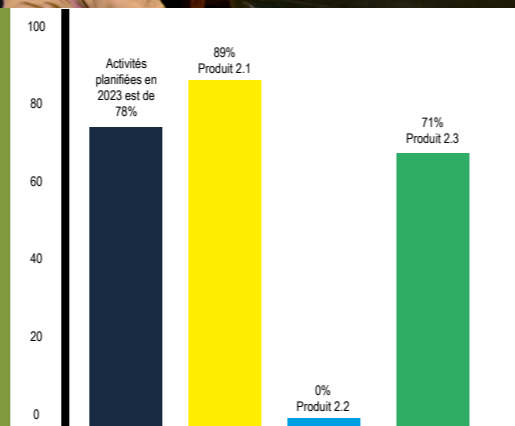
« D'ici 2026, les enfants (filles et garçons), les jeunes et adultes (hommes et femmes) dans les zones ciblées ont un accès accru aux services éducatifs inclusifs et de qualité dans les systèmes formel et non formel »

La République du Congo a abrité en avril 2023 la cérémonie de proclamation de l'Engagement de l'Afrique de l'Ouest et du centre pour des adolescents et des jeunes éduqués, en bonne santé et épanouis avec le soutien des Nations Unies.

Sous l'impulsion de l'Effet 2, aligné avec l'ODD 4 sur « l'Éducation de qualité », l'objectif 2 de l'agenda 2063 de l'Union africaine et les objectifs de la Stratégie Continentale de l'Éducation en Afrique (CESA - 2016-2025), plusieurs événements nationaux significatifs ont été réalisés en République du Congo. En mars, la stratégie nationale sur les ressources éducatives libres a été lancée, visant à promouvoir la production, la diffusion et la mutualisation de

ces ressources comme moyens d'améliorer la qualité de l'apprentissage. En août, la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile pour la période 2023-2026 a été validée, marquant un pas important vers la réduction de la délinquance juvénile dans le pays. En septembre, la 25e session ordinaire du Conseil National de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation s'est concentrée sur « La bonne gouvernance de notre système éducatif comme facteur d'amélioration des rendements scolaires ». Enfin, en décembre, l'élaboration du Cadre d'Orientation Curriculaire (COC) a été initiée pour harmoniser et articuler l'ensemble des offres éducatives, y compris la formation initiale des enseignants.

LE TAUX GLOBAL D'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS PLANIFIÉES EN 2023

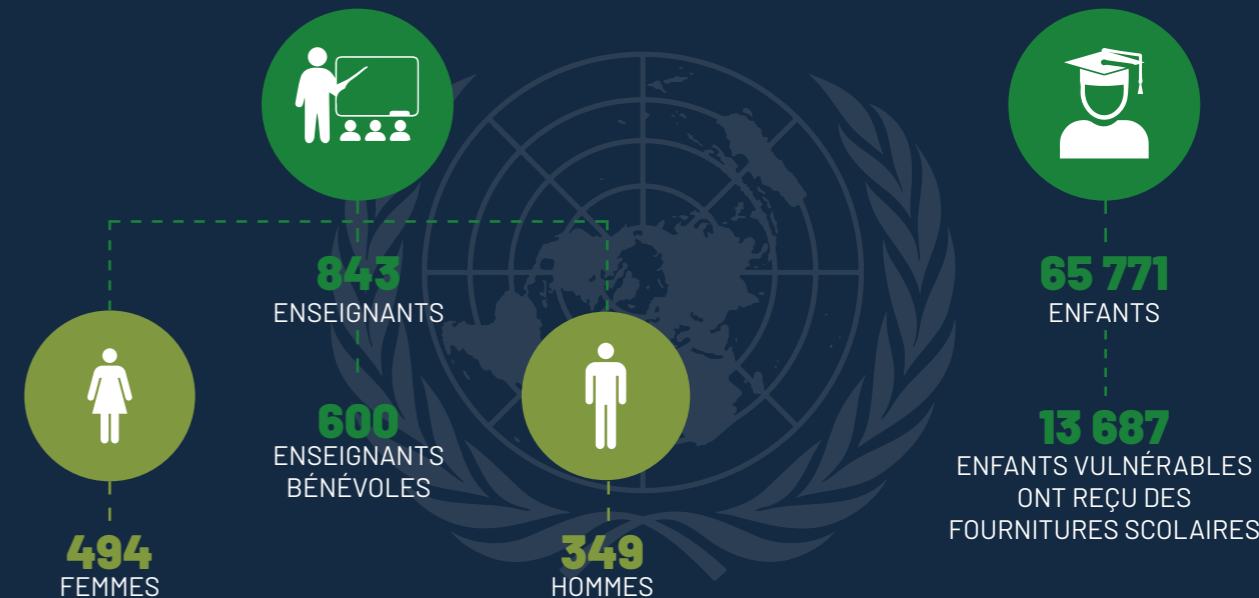


PRODUIT 2.1

Le système éducatif dispose des capacités renforcées pour offrir des services éducatifs inclusifs, équitables et de qualité incluant l'éducation complète à la sexualité dans un environnement sain et exempt de toutes les formes de violences, particulièrement pour les plus vulnérables.

D'importants renforcements de capacités ont été réalisés dans plusieurs domaines. Premièrement, 75 acteurs de la société civile, y compris 50 leaders religieux et 15 médiateurs traditionnels, ont acquis des compétences essentielles dans la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), la prévention du VIH/SIDA et des IST, et ont contribué à l'éducation dans leurs communautés.

Les laboratoires d'apprentissage numérique dans 10 écoles primaires et 6 centres de jeunes ont été fonctionnels grâce à l'appui en matériels informatiques et Internet. Enfin, 139 604 élèves de 491 écoles primaires ont bénéficié d'un soutien alimentaire scolaire, avec 91 417 élèves dans 409 écoles Mc Govern Dole et 48 187 élèves dans 82 écoles Cantines Ya Buala.



PRODUIT 2.2

Le système éducatif dispose des capacités renforcées pour offrir des services éducatifs inclusifs, équitables et de qualité incluant l'éducation complète à la sexualité dans un environnement sain et exempt de toutes les formes de violences, particulièrement pour les plus vulnérables.



PRODUIT 2.3

Le système éducatif dispose des capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques renforcées pour assurer une gouvernance efficace et efficiente du secteur et pour faire face aux crises et aux catastrophes garantissant la continuité pédagogique.

Les principaux résultats enregistrés en termes de renforcement des capacités concernent l'amélioration du cadre, légal et réglementaire/normatif du système éducatif et le renforcement du système d'information et de gestion de l'éducation (SIGE). En effet, grâce au plaidoyer mené et aux divers appuis apportés par le Sous-groupe d'Effet 2 « Éducation », la République du Congo dispose désormais d'un projet de

loi pour l'orientation scolaire, d'une loi de programmation budgétaire et du cadre d'orientation curriculaire en cours d'élaboration. Par ailleurs, 18 cadres du MEPPSA, du METP et MESRIT ont acquis les compétences nécessaires pour l'implémentation et la configuration de StatEduc2 dans le cadre du renforcement du système d'information et de gestion de l'éducation (SIGE).



EFFET 3 :

« D'ici 2026, les enfants (filles et garçons), les jeunes et adultes (hommes et femmes) dans les zones ciblées ont un accès accru aux services éducatifs inclusifs et de qualité dans les systèmes formel et non formel »

En novembre 2023, le Gouvernement a initié le processus d'enrôlement biométrique des bénéficiaires à la Caisse d'Assurance Maladie Universelle (CAMU), visant à enregistrer 110 000 personnes lors de la phase pilote. Par ailleurs, le Ministère de la Santé est en phase de validation d'un nouveau Plan National de Développement Sanitaire pour la période 2023-2026.

Plusieurs changements importants ont été enregistrés suite à la mise en œuvre des activités, comme celle sur la revitalisation des districts sanitaires afin de promouvoir les soins de santé primaires. Sa mise en œuvre a permis de couvrir environ 700 000 personnes dans 12 DS à travers l'amélioration de la gouvernance locale des formations sanitaires, la disponibilité des médicaments, la gestion financière des formations sanitaires et l'utilisation des services. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi 17-2019 du 21 mai 2019 portant répartition des compétences entre l'État et les collectivités locales en matière de santé de base et définissant les modalités de leur exercice par le département et la commune. 6 conseils départementaux de la santé ont été mis en place et leurs capacités renforcées pour le suivi des performances des districts sanitaires.



Concernant la couverture de la population en soins et services essentiels de santé (y compris la nutrition), les progrès enregistrés montrent que 84 % des enfants MAS reçus (6 692) ont été déclarés guéris, contre 1 % de décès et 9 % d'abandon, conformément aux normes SPHERE



En outre, 67 % des enfants de 6 à 23 mois cibles (40 856 sur 210 233) ont été supplémentés en vitamine A en routine et 95,7 % des enfants de 6 mois à 5 ans (1 038 807 sur 1 085 525) ont bénéficié de la 1ère dose de vitamine A lors des Journées Nationales de Vaccination contre la polio.



En termes de couverture vaccinale, le pourcentage des enfants de moins d'un an ayant reçu leur 3ème dose de Penta est de 73%, et seulement 17 % des districts sanitaires ont une couverture de plus de 80 % en Pentavalent 3 en fin décembre 2023. La situation est identique pour la couverture vaccinale à la 1ère dose de rougeole-rubéole, qui est de 65 %, inférieure à l'objectif national de 80 %. Cette situation s'explique en grande partie par les ruptures de stocks de vaccins observées pendant 5 mois pour plus de la moitié des vaccins du programme. Toutefois, des activités de rattrapage sont en cours au mois de décembre pour améliorer la couverture vaccinale. Il sied de noter que les couvertures vaccinales sont demeurées faibles et stagnantes ces dernières années et n'atteignent pas l'objectif recommandé par l'OMS de 90% (selon le rapport des estimations conjointes OMS-UNICEF) sur tous les antigènes. Cette situation expose le Congo aux différentes épidémies que connaît actuellement le pays (Rougeole, Fièvre jaune, Polio).

PRODUIT 3.1 :

Le système sanitaire dispose des capacités techniques et opérationnelles renforcées pour assurer la promotion des comportements favorables à la santé, y compris la SSR, à la lutte contre les VBG, à la nutrition, à l'hygiène, à l'assainissement, à la lutte contre le VIH/sida et à la tuberculose.

LES PARTENAIRES CLÉS

RENAPC CNLSE

Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, le Paludisme et la Tuberculose

Ces efforts contribuent à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier les ODD 1, 3, 5, 10, 16, et 17, qui sont alignés avec les objectifs des documents programmatiques UNDAF et PND.

En nutrition, la mise en œuvre

du programme de prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë sévère a été améliorée grâce au renforcement des capacités de 220 relais communautaires, de 220 agents de santé et de 31 points focaux sur la gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement et la gestion des données du programme de nutrition, d'une part, et, d'autre part, sur l'offre des services en lien avec la prévention de la malnutrition dans le cadre de la stratégie

nationale de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE). Par ailleurs, tous les 52 districts sanitaires (100 %) ont mis en œuvre des activités en lien avec l'ANJE. Comme résultats majeurs, 171 600 enfants de 6 à 59 mois ont bénéficié d'un screening nutritionnel, soit 16 % de la population cible. Selon les données du DHIS-2, 118 802 gardiens d'enfants, dont 108 830 femmes et 10 360 hommes, ont été sensibilisés sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.

Concernant la PTME, la mise à l'échelle en partenariat avec le Fonds mondial s'est poursuivie à travers la provision des réactifs de diagnostic et la formation de 170 agents. Le nombre de formations sanitaires offrant la PTME est passé de 110 en 2021 à 200 en 2022, puis à 450 en 2023.



Le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 14 ans vivant avec le VIH qui reçoivent un traitement antirétroviral est resté stagnant à 18 %.

LES FEMMES ENCEINTES BÉNÉFICIAIRES DU DÉPISTAGE LORS DU 1^{er} CONTACT PRÉNATAL A AUGMENTÉ

- ✓ 26 % (17 693/68 374) en 2021 à 65 % (52 568/80 350) en 2022
- ✓ 77 % (56 923/74 208) en 2023

LES FEMMES ENCEINTES DÉPISTÉES AU BLOC D'ACCOUCHEMENT

- ✓ 0,8 % (458/56 702) en 2021 à 3,7 % (2 656/71 377) en 2022
- ✓ 18,9 % (14 549/76 809) en 2023

LES FEMMES ENCEINTES DÉPISTÉES AU BLOC D'ACCOUCHEMENT

- ✓ 0,8 % (458/56 702) en 2021 à 3,7 % (2 656/71 377) en 2022
- ✓ 18,9 % (14 549/76 809) en 2023

La proportion des femmes enceintes séropositives qui reçoivent des ARV est passée de 19 % en 2021 à 33 % en 2022 et à 45 % en 2023. Le pourcentage de nourrissons nés de mère séropositive bénéficiant d'un diagnostic précoce est passé de 9 % en 2021 à 22 % en 2022 et à 43 % en 2023.

- 4 771 accouchements réalisés
- 3934 cas d'IST diagnostiqués et pris en charge
- 26 268 personnes disposant de connaissances améliorées sur les services de planning familial, dont 4 152 ayant accepté des méthodes contraceptives modernes.

Dans le cadre de la lutte contre les impacts de la COVID-19 et des épidémies en République du Congo, une étude d'impact sur l'accès aux services de santé pour les populations clés a été menée par le RENAPC, avec le soutien du système des Nations Unies. Dans le même temps, les Nations Unies et le CNLSE ont conjointement organisé une formation à Pointe-Noire ayant sensibilisé 50 participants issus d'entités étatiques et non étatiques, notamment des organisations de la société civile, sur la lutte contre la stigmatisation et la discrimination envers les personnes vivant avec le VIH (PVVIH). Cette formation a également abordé la mobilisation des investissements domestiques pour le financement de projets de renforcement de la réponse à l'épidémie du VIH et à la tuberculose.

S'agissant de la santé sexuelle et reproductive (SSR), 70 agents de santé de 5 districts sanitaires des départements de la Sangha, la Lékoumou et Brazzaville ont acquis des compétences en soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU). Trois sous-réseaux SONU ont été mis en place pour faciliter la gestion des références et contre-références dans le suivi des femmes enceintes et en post-partum. Huit districts sanitaires de quatre départements sont chacun dotés d'un plan opérationnel décentralisé SRMIA 2022-2026. Pour garantir la disponibilité des produits contraceptifs et des médicaments traceurs de la SSR après une période de risque de rupture de stock, le pays a reçu

l'essentiel des produits contraceptifs et médicaments traceurs de la SSR, dont plus de 8 millions de préservatifs masculins. En outre, sur la base de la feuille de route nationale, le ministère de la Santé et de la Population a reçu un appui dans i) la réalisation de l'étude de faisabilité (phase 1) et ii) l'informatisation du système d'information et de gestion logistique des médicaments et produits de santé. Le Congo bénéficie actuellement du mécanisme Third Party Procurement (TPP), qui lui permet d'être approvisionné en kits césariens via la base logistique de Copenhague, pour un coût de 2,4 millions USD sur préfinancement de l'UNFPA pour un remboursement a posteriori.

PRODUIT 3.2 :

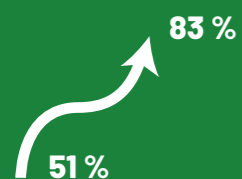
Le système sanitaire, y compris en milieu éducatif et du travail, dispose des capacités techniques et opérationnelles renforcées pour offrir des paquets complets de soins et services essentiels intégrés de santé/nutrition, planification familiale, ainsi que l'accès équitable et sans discrimination aux services de lutte contre le VIH/sida, notamment aux plus vulnérables.

En matière de vaccination, le renforcement de la chaîne de froid s'est poursuivi en 2023 avec l'installation de 135 frigos, portant le taux de couverture en chaîne de froid dans les centres de santé de 48 % à 88 % d'équipement PQS. Cependant, l'innovation a été marquée par l'implémentation du eSMT dans les 12 départements du pays, ce qui permet d'avoir en temps réel la situation de la gestion des vaccins.

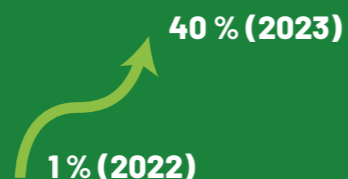
Dans le cadre de l'intégration avec la vaccination Covid-19, le partenariat avec les ONG locales a permis de mettre en œuvre des activités communautaires pour augmenter l'adhésion de la population à la vaccination, malgré le faible progrès enregistré : 12 % en 2023 contre 11 % en 2022. Quant à la lutte contre une épidémie de polio, le pays a organisé la riposte en 3 passages avec l'utilisation du VPOb pour les 2 premiers passages et avec le OPV2 lors du 3e passage, avec des couvertures administratives supérieures à 100 % pour les 3 passages.

Dans le domaine de la santé maternelle, néonatale et infantile, grâce au modèle de gestion stratégique et décentralisé des districts sanitaires centré sur l'amélioration de la qualité des services, couplé au renforcement des capacités des maternités à gros volume, 520 agents de santé ont acquis des compétences supplémentaires et la qualité des soins s'est améliorée dans plus de 33 formations sanitaires cibles.

La collaboration avec le Fonds mondial/CRS et la Banque mondiale va permettre une mise à l'échelle progressive dans 10 premiers districts au cours du premier trimestre 2024. Comme résultats majeurs, 13 011 cas de paludisme chez les enfants de moins de 5 ans (7 % des cas notifiés) ont été pris en charge en milieu communautaire par les relais communautaires, parmi lesquels 9 589 enfants (74 %) ont été pris en charge par les 3 districts sanitaires offrant le paquet complet, sur une cible annuelle de 15 000. Sur les 9 589 enfants pris en charge par ces 3 districts sanitaires offrant le paquet complet, 4 100 l'ont été pour un épisode de paludisme, 1 822 pour une diarrhée aiguë et 3 667 pour une infection respiratoire aiguë. Par ailleurs, 1 878 femmes enceintes ont bénéficié des soins de santé primaires essentiels incluant la prise en charge des maladies (paludisme, pneumonie, diarrhée aiguë), la vaccination et les soins promotionnels.



la proportion d'accouchement sous partogramme dans le district sanitaire pilote de Loandjili



Taux de dépistage du VIH chez les femmes enceintes au bloc opératoire



Taux de contact peau à peau

La mise au sein précoce est passée de **95 % à 98 %** et l'administration de vitamine K1 de **43 % à 73 %**. Quatre unités de soins kangourous pour la prise en charge des nouveau-nés prématurés ont été mises en place à l'hôpital de base de Talangai, à l'hôpital spécialisé mère - enfant Blanche Gomes, à l'hôpital de base de Makélékélé, l'hôpital général Adolphe Sicé et à l'hôpital régional des armées de Pointe Noire.

S'agissant de la santé communautaire, des progrès considérables ont été accomplis dans l'offre de la santé à base communautaire. En effet, 100 % des districts sanitaires du pays (52 sur 52) disposent désormais d'agents de santé communautaires capables d'offrir le paquet minimum d'activités (PMA) communautaire, y compris la prise en charge de trois maladies tueuses de l'enfant (paludisme, IRA, diarrhée) au niveau communautaire. Cela est évident grâce aux 787 agents de santé communautaire, 711 agents de santé et 227 membres des équipes cadres des districts sanitaires formés sur la planification, l'offre, et le suivi du paquet minimum d'activités communautaires. Cependant, seulement 3 districts sanitaires (6 %) disposent des intrants pour offrir le paquet complet de la PTME communautaire. Les 49 autres (94 %) n'offrent que la prise en charge du paludisme en milieu communautaire.



PRODUIT 3.3 :

Le système sanitaire dispose des capacités techniques et opérationnelles renforcées en gestion des épidémies et autres urgences pour une meilleure sécurité sanitaire et une protection sociale des populations



Au titre des progrès importants accomplis en 2023 en termes de renforcement du système de santé dans la mise en œuvre du plan national de sécurité sanitaire et de réponses aux épidémies et aux urgences, on retient :

- La disponibilité de la 1ère cartographie nationale des risques sanitaires, élaborée avec la participation de tous les départements du pays et 3 secteurs clés (santé, environnement, élevage), dans la perspective de l'application de l'approche « Une Seule Santé ».
- L'amélioration du cadre réglementaire et normatif pour la préparation, la détection et la réponse aux épidémies à divers niveaux (national, départemental et local) à travers l'élaboration de documents normatifs du Centre des opérations d'urgence de santé publique (COUSP), incluant sa dotation d'une salle multimédia équipée et opérationnelle. Ceci s'ajoute à la disponibilité des conclusions de l'évaluation du Règlement sanitaire international et de performance des services vétérinaires au Congo (RSI-PVS), facilitant la révision du Plan national de sécurité sanitaire du pays (PANSS).
- L'intégration réussie du Congo dans la 2e cohorte des pays éligibles aux ressources financières du « Pandemic Fund ».
- Le renforcement des capacités techniques et matérielles pour la préparation, la détection et la

réponse aux épidémies à différents niveaux par la formation de 22 experts nationaux/formateurs sur la surveillance intégrée de maladie et de riposte (SIMR) et de 140 points focaux nationaux SIMR dans tous les 12 départements du pays et les 52 districts sanitaires, ainsi que la formation des équipes d'intervention rapide mobilisables en tout temps dans les départements, dont 16 déjà déployés dans le cadre de la riposte aux épidémies de maladies diarrhéiques dans le Niari et de Monkey Pox dans la Likouala. Le Laboratoire National de Santé Publique a été doté d'intrants et de divers matériels. À cela s'ajoutent 225 agents de santé dotés de compétences nécessaires pour la recherche active des cas de Monkey Pox, 134 autres dotés de compétences nécessaires pour le diagnostic et la prise en charge des cas, et 24 agents de laboratoires pour la gestion et l'analyse sécurisées des échantillons de Monkey Pox.



DE TOUS CES EFFORTS FOURNIS, IL EN RÉSULTE DES CHANGEMENTS MAJEURS NOTAMMENT :

- 1 373 715 personnes** ont acquis des connaissances améliorées sur la pandémie de Covid-19 grâce à la collaboration avec 4 ONG dans 5 départements prioritaires, en se basant sur les évidences générées par l'étude sur les facteurs limitant le recours à la vaccination contre la COVID-19 réalisée en 2022. **1 190 189 personnes** ont touché 99 332 personnes (56 % de la population totale), des interventions de désinfection de l'eau de consommation par le chlore et de distribution de savon pour 52 231 personnes (30 % de la population), dont 17 236 femmes et 23 503 enfants de moins de 15 ans.
- 1 30 063 personnes** supplémentaires ont été vaccinées contre la COVID-19, faisant passer la proportion des personnes complètement vaccinées sur l'ensemble du pays de 11 % à 12 %.
- 1 190 189 personnes** victimes des inondations dans le département de la Likouala ont bénéficié d'un appui en savons et aquatabs pour l'hygiène et la désinfection de l'eau de boisson.
- 1 209 029 personnes** ont acquis des connaissances améliorées sur la résurgence des cas de Monkey Pox dans les zones à risque des 4 départements ciblés grâce aux activités de communication et d'engagement communautaire menées par 235 agents de santé communautaires formés.
- 1 123 147 personnes** ont bénéficié de services de santé sexuelle et reproductive (SSR/PF) dans les zones victimes des inondations, en post-conflit et des crises sanitaires, grâce aux interventions de 31 agents comprenant des sages-femmes, maïeuticiens, psychologues et animateurs sociaux, contribuant ainsi à la résilience post-conflit et des crises sanitaires dans les 13 zones victimes des inondations, en post-conflit et des crises sanitaires dans la Likouala (3), la Cuvette (1), les Plateaux (3), du Pool (3), la Lékoumou (2) et de Pointe-Noire (1).
- L'appui à la réponse à une épidémie de diarrhées invasives liées à la salmonellose et à la shigellose dans la ville de Dolisie dans le Niari a permis de notifier plus de 2 227 cas suspects dont 60 cas confirmés, 63 cas opérés et 24 décès. Les interventions RCCE

PRODUIT 3.4 :

L'offre de services en eau potable, en hygiène et assainissement, gérée en toute sécurité et de façon équitable, est accrue en prenant en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes

En 2023, les interventions en République du Congo ont été principalement axées sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, gérés de manière sécurisée et équitable, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans la ville de Brazzaville, grâce à l'approche « Assainissement total piloté par les communautés en milieu urbain (ATP-CU) », mise en œuvre en partenariat avec des ONG locales comme CLD et GSDR, 77 741 personnes supplémentaires vivent désormais dans 63 zones urbaines certifiées sans défécation à l'air libre, dont 49 zones à Makélékélé et 14 zones à Bacongo.

De plus, 21 facilitateurs et 50 jeunes d'une communauté U-Reporter ont été mobilisés pour assurer le suivi du maintien de l'état FDAL des communautés certifiées. Par ailleurs, 41 743 personnes additionnelles ont eu accès à des services d'assainissement de base, malgré les défis posés par le contexte urbain où plusieurs ménages se partagent souvent la même latrine. Cependant, faute de données récentes, on estime qu'environ 473 376 personnes pratiqueraient encore la défécation à l'air libre sur une population d'environ 6 millions d'habitants en 2023, selon les estimations de JMP 2022.



PRODUIT 3.5 :

Les services de protection sociale disposent des capacités techniques et opérationnelles renforcées pour assurer la protection sociale des populations en particulier les plus vulnérables. L'offre de services de protection sociale, gérée en toute sécurité et de façon équitable, est accrue en prenant en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes

En 2023, des progrès notables ont été réalisés en République du Congo dans le renforcement de la protection sociale. L'amélioration de l'environnement légal et réglementaire se manifeste par la mise en place d'une commission interministérielle, résultat des actions de plaidoyer (Arrêté 13521 du 30 octobre 2023), pour l'application de la loi 04-2010 sur la protection de l'enfant. Cette loi a mené à l'identification et à la prise en charge de 1 825 enfants victimes de violence (597 garçons et 1 228 filles), avec l'aide active de 50 Conseils de Protection de l'Enfance (CPE) fonctionnels (dont 33 dans la Lékoumou, 9 dans Mougali et 8 à Pointe-Noire). Parallèlement, des enquêtes sociodémographiques ont été réalisées dans les districts de Ignié et de Gamboma, contribuant à la catégorisation des ménages vulnérables pour leur intégration dans le Registre Social Unique.

En termes de sensibilisation, des efforts considérables ont été déployés. Environ 150 000 personnes ont été informées sur la loi de protection de l'enfant grâce aux radios communautaires. En outre, 118 506 personnes (73 047 femmes et 45 459 hommes) ont amélioré leurs connaissances sur la lutte contre les violences basées sur le genre. Les capacités des structures de protection sociale ont également été renforcées : 456 prestataires de services ont été formés pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels et prendre en charge les cas (PSEA), 263 prestataires ont acquis des compétences en santé sexuelle et reproductive, 60 directeurs départementaux ont été formés pour lutter contre les violences basées sur le genre et promouvoir la loi Mouebari, et 15 centres d'état civil ont été équipés en outils informatiques pour la digitalisation des données.

En outre, **1 931 femmes et filles enceintes** ainsi que **750 hommes** ont bénéficié d'un accompagnement psychologique contre les violences basées sur le genre et 1 174 victimes de violences basées sur le genre (VBG) ont bénéficié d'une prise en charge holistique, y compris 1 894 kits de dignité. L'accès accru des populations, notamment les plus vulnérables, aux services de protection sociale et aux transferts sociaux monétaires et/ou en nature se manifeste par :

31 111 personnes, sur le plan nutritionnel, composées d'enfants de moins de 5 ans et de femmes enceintes/allaitantes dont 3 846 réfugiés, ayant bénéficié d'un traitement contre la malnutrition grâce à des intrants nutritionnels,



25 001 personnes (enfants de moins de 5 ans et femmes enceintes/allaitantes) ayant reçu des vivres dans le cadre de la prévention de la malnutrition.

Pour réduire la vulnérabilité des populations liée aux effets de la COVID-19 et la hausse des prix des denrées résultant de la guerre en Ukraine, **168 384 personnes** (à Brazzaville et Pointe-Noire) ont bénéficié de vivres. De plus, 26 577 réfugiés ont reçu des vivres périodiquement durant toute l'année 2023, y compris 13 545 ayant reçu une assistance en espèces dans le cadre de l'assistance humanitaire.

Enfin, 65 771 enfants, dont 30 613 filles et 35 158 garçons, ont reçu du matériel d'apprentissage individuel, parmi lesquels 13 687 enfants vulnérables (6 523 filles et 7 164 garçons) dont 9 070 enfants autochtones (4 347 filles et 4 723 garçons), 4 177 enfants réfugiés (1 954 filles et 2 223 garçons) en assistance humanitaire, 162 enfants (82 filles et 80 garçons) atteints d'albinisme, et 278 enfants malentendants, dont 140 filles et 138 garçons.

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

PRODUIT 4.1:

Les PME/PMI, les organisations de producteurs et les communautés disposent des capacités de production renforcées (technique, équipements modernes, infrastructures) et d'un accès accru à des services financiers pour mettre en œuvre des activités économiques diversifiées et durables

Le Système des Nations Unies a démontré son engagement en faveur du développement durable avec le soutien actif des jeunes entrepreneurs de Brazzaville, à travers une amélioration de la disponibilité des sources d'énergie domestique par la production du bio-charbon issu de la valorisation des déchets ménagers. C'est une initiative écologique qui promeut une utilisation plus responsable des ressources tout en luttant contre la dégradation de l'environnement.

En parallèle, le Gouvernement de la République du Congo, désireux de soutenir de manière efficace et durable le secteur privé congolais, a mis en place des mécanismes d'accompagnement et d'appui sous forme de prestations de services non financiers de qualité. Ceci est en accord avec la loi de 2014 portant promotion et développement des petites et moyennes entreprises (PME) en République du Congo, qui préconise l'amélioration des prestations des structures d'accueil et d'accompagnement de ces entreprises. Le Ministère en charge des PME, de l'Artisanat et du secteur informel a ainsi, en 2020, sollicité et obtenu des Nations Unies une formation en 2023 pour les conseillers en entreprise de l'Agence des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises à l'utilisation des outils de formation en entrepreneuriat GERME. Ce coaching a permis de former 54 jeunes en création d'entreprise, notamment dans l'élaboration de plans d'affaires bancables.

Dans le cadre du projet d'Appui panafricain aux géosciences du partenariat Afrique-UE (PanAfGeo-2), deux ateliers régionaux des géologues africains ont été organisés à Pointe-Noire (du 13 au 18 juin 2022) et à Brazzaville (en avril 2023), suivi d'une revue à mi-parcours à Brazzaville (du 15 au 16 mai 2023). Plus de 50 géologues (25% de femmes) de 14 pays africains ont renforcé leurs capacités respectivement sur le programme « WP-D patrimoine géologique » en matière de reconnaissance d'un patrimoine géologique et sa résilience contre les géo catastrophes et sur le « Système d'informations géo scientifique (SIG) ». Un MoU a été signé entre le PanAfGeo, les services de géologie de la France (BRGM) et de la Pologne (PGI-NRI), le ministère des Industries Minières et de la Géologie de la République du Congo. Ceci, pour la création d'un géoparc à Loango, pour permettre aux populations et les associations riveraines de mieux valoriser économiquement les potentialités géologiques et touristiques liées à cet écosystème. La note conceptuelle sur le projet de « Géoparc de Loango et géodiversité du Congo » est en cours de finalisation.



EFFET 4 :

D'ici 2026, les populations les plus défavorisées dans les zones ciblées mettent en œuvre des activités économiques diversifiées, durables, résilientes aux changements climatiques, créatrices d'emplois divers et de revenus dans les domaines de l'agriculture durable, la sécurité alimentaire, l'écotourisme, en respectant les normes environnementales.

L'objectif visé par l'effet 4 est de développer les activités d'appui à l'inclusion d'une économie nationale diversifiée et prospère, en renforçant les domaines de l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'écotourisme et d'autres secteurs à travers l'appui aux PME et MPEME ainsi qu'aux organisations des producteurs afin de contribuer à la création d'emplois. Cet effet s'aligne avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) 8, 2 et 13 qui permettent respectivement de promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ; éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ; prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.





PRODUIT 4.2:

Les femmes, les jeunes, les personnes les plus vulnérables et celles vivant dans les zones rurales les plus reculées disposent des compétences nécessaires pour améliorer leur employabilité dans les secteurs porteurs de la diversification économique.

L'intervention des Nations Unies a concerné plusieurs domaines clés visant à améliorer les conditions de vie et à promouvoir le développement économique dans divers départements. Dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle, 20 bourses ont été octroyées aux apprenants réfugiés de Bétou, couvrant des formations en maçonnerie, menuiserie, électricité du bâtiment, soudure, mécanique, agro-pastorale, initiation à l'informatique et plomberie. De plus, des formations en couture, pharmacie, coiffure et esthétique ont été proposées à 11 jeunes femmes réfugiées à Brazzaville.

Dans le secteur de l'agriculture et de la production alimentaire, des formations et des sensibilisations ont été organisées pour les petits producteurs, portant sur la production, la transformation et l'utilisation des produits alimentaires dérivés du manioc et des bananes, touchant un total de 1540 bénéficiaires. De nombreux outils et intrants agricoles ont été achetés et distribués au groupement Kwan na kwa de Mougoungui à Bétou. De plus, dans le département des Plateaux, 15 groupements de petits producteurs ont été équipés de 6 affineuses et 5 hangars de stockage, renforçant ainsi leur capacité à travailler en coopératives. Le matériel biologique du centre d'appui technique de Inoni a également été renforcé grâce à l'acquisition de 93 ovins.

Dans le domaine de l'agriculture sous abri, les capacités techniques de 50 producteurs ont été renforcées et environ 500 mètres carrés de serres ont été installés pour les cultures maraîchères dans la zone agricole d'Owando. Par ailleurs, un soutien financier a été apporté à deux ONG, Femme-Énergie et Santé Nature, pour la production de foyers améliorés (350 foyers produits) et le développement et transformation de la culture du Moringa. De plus, 20 actifs agricoles vivant près des aires protégées de Kabunga ont bénéficié d'un accompagnement technique. Des porcheries avec 10 boxes chacune équipés de mangeoires ont été installées pour réduire la pression sur la faune sauvage et contribuer à sa préservation dans la zone de développement de l'activité.

Enfin, des initiatives visant à soutenir l'apiculture ont été mises en œuvre, avec la mise à disposition de 100 ruches à 20 ménages pour réduire la déforestation due à l'abattage des arbres mellifères. Un financement a été accordé au Centre de Démonstration des Techniques Agricoles dans le département de Brazzaville pour la multiplication de boutures saines de manioc. Ces actions diverses témoignent de l'engagement des Nations Unies dans la promotion du développement durable et de l'amélioration des conditions de vie dans différents départements de la République du Congo.

PRODUIT 4.3 :

Les institutions gouvernementales et paraétatiques d'appui disposent des capacités techniques et financières améliorées leur permettant de renforcer les capacités techniques, la productivité et la résilience économique des PME/PMI et des organisations de producteurs dans le respect des normes environnementales et de leur fournir des services de protection sociale de qualité adaptés.



Dans le cadre de son mandat, l'équipe pays des Nations Unies a apporté un appui technique et financier au MEDDBC, notamment à la Commission Nationale du Développement Durable, au titre de la mise en œuvre des activités inscrites dans son plan de travail annuel. Elle a également soutenu financièrement le MEDDBC dans l'organisation de la Journée mondiale de l'environnement en accompagnant la réalisation des activités cognitives et de sensibilisation du grand public sur l'éco-gestion de l'environnement. En vue de garantir la conservation des bassins forestiers tropicaux mondiaux cruciaux à l'équilibre climatique de la planète, le Système a accompagné la Commission Climat pour le Bassin du Congo en rapport avec le sommet des trois bassins dans la mise en place des instances multilatérales de préservation de

l'environnement, à travers un appui technique pour la création d'un cadre de coopération scientifique et technique, le choix et la sélection de 15 projets prioritaires ayant atteint leur maturité dans le processus de leur formulation. Dans le même cadre de renforcement des capacités, cinq (5) jeunes ont bénéficié d'un soutien financier pour participer à la COP 28 tenue à Dubaï ; cinq (5) autres jeunes étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie (ENSAF) et de la Faculté des Sciences et Techniques (FST) de Brazzaville ont également bénéficié d'un appui financier pour le développement et l'amélioration des productions maraîchères par l'utilisation des nanosciences et de nanotechnologies dans le développement de l'Agriculture en République du Congo.

PRODUIT 4.4:

Les parties prenantes nationales et les populations ont les capacités techniques et organisationnelles pour adopter des pratiques de résilience face aux catastrophes naturelles, y compris la préparation, la réponse rapide et la gestion des effets, de gestion durable et intégrée des ressources naturelles, de la biodiversité, et développer des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique, ainsi que d'accès aux énergies renouvelables et à des infrastructures d'eau et d'irrigation.



Plusieurs activités ont été organisées par les Nations Unies. L'UNCT a notamment soutenu les membres du club « Amis de la Nature », qui ont entrepris la plantation de 45 jeunes plants fruitiers et d'essences forestières. Pendant la Journée mondiale de l'environnement, une activité de sensibilisation sur les solutions à la pollution plastique a été organisée à Bétou (Likouala). Quarante (40) experts nationaux, des organisations de la société civile et des services techniques de l'État ont été formés respectivement sur les méthodes d'inventaires des gaz à effet de serre (GES) à l'aide de l'outil IPCC 2006 Software du GIEC, et sur les changements climatiques. Des études de faisabilité et d'impact environnemental et social ont été réalisées pour l'implantation des

ouvrages de mini-réseaux hydroélectriques. Par ailleurs, un accompagnement technique a été fourni aux petits exploitants pour la production, la transformation, et l'accès au marché, avec intégration des produits locaux dans les écoles, tout en veillant à la qualité des aliments produits par les groupements. Une promotion a été faite pour la fabrication de machines agroalimentaires (presses, râpes, affineuses, etc.) par les artisans locaux, afin d'aider à réduire la pénibilité du travail des petits exploitants. L'équipe a distribué des matériels pour la collecte et mis à disposition des producteurs des données agrométéorologiques pour le développement d'activités agropastorales résilientes au climat.



Pour contribuer à la réduction des émissions de GES, le premier draft du NERF a été élaboré, ainsi que diverses activités dans le cadre des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Un sondage écologique pour l'identification de nouvelles zones de tourbières en République du Congo a été réalisé. Les districts de Ngabé et de Madingou ont été ciblés pour la collecte des données et bénéficient d'une cartographie villageoise participative. Cinquante-huit (58) personnes ont été consultées dans les villages d'Ombima et Oniamva dans le cadre du processus CLIP. Un mécanisme de gestion des plaintes et des recours a été mis en place avec les numéros de téléphone [(+242) 06 7418176/ 05 6961114]. Onze (11) personnes, dont trois (3) femmes, ont été formées sur l'approche genre et le développement. Le groupe a aussi renforcé les capacités des animateurs de terrain en leur fournissant 23 motos, leur permettant de suivre environ 450 hectares de plantation d'Acacia mis en place dans le cadre du plan d'investissement de la REDD du pays.

Dans le cadre de l'ACCLAB (Laboratoire d'accélération), l'appui financier à un jeune entrepreneur a permis de recycler 200 tonnes de déchets transformés en 75 tonnes de bio-charbon. Par ailleurs, 300 tonnes de bois sur pieds sont préservées grâce à la valorisation de 120 tonnes de déchets recyclés ayant servi de combustible par an. Cette transformation est la résultante d'un travail de sensibilisation et des tests menés à travers un échantillonnage auprès de 50 ménages. De même, 100 personnes, étudiants et membres d'associations, ont été sensibilisées sur les risques liés aux changements climatiques et au gain économique que peuvent engendrer les déchets organiques. Tout ce travail a permis d'éviter l'émission de +300.000 GTeq CO₂. Sur le plan économique et social, une chaîne de revenus par la vente de bio-charbon est créée, les corvées pour la recherche de bois énergie par les femmes et les jeunes gens qui bénéficient de ce produit sont allégées. Il est à noter que cette unité emploie 12 personnes à temps partiel (techniciens de production polyvalents) et sous-traite certaines de ses activités auprès de 3 prestataires extérieurs, notamment : sérigraphe, mécanicien, contrôle et suivi.

Une formation d'une trentaine de femmes de sciences a été également organisée sur l'utilisation du système photovoltaïque à des fins académiques dans l'optique de la réduction de la fracture énergétique au travers du développement des énergies renouvelables. De même, un accompagnement à la création d'un centre d'Excellence sur les Energies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique à Oyo a été réalisé pour couvrir le déficit énergétique conventionnel, particulièrement en milieu rural. Une vingtaine d'associations des producteurs du département du Pool ont bénéficié des kits agricoles (intrants et semences) et d'une formation à la mécanisation agricole. Ces appuis ont été également initiés auprès des populations riveraines de la réserve de biosphère de Dimonika sur des activités alternatives à l'exploitation minière artisanale.

QUICK WIN

2023

3.1 SOMMET DES TROIS BASSINS

En 2023, le Système des Nations Unies a accompagné l'engagement climatique et environnemental de la République du Congo en appuyant l'organisation du deuxième Sommet des 3 Bassins Tropicaux, dédié aux écosystèmes de biodiversité et aux forêts tropicales. Cet événement s'est déroulé du 26 au 28 octobre à Brazzaville. Ce Sommet, initié par la République du Congo, visait à former une coalition d'États des trois principaux bassins forestiers mondiaux - l'Amazonie, le Congo et Bornéo-Mékong-Asie du Sud-Est - qui constituent les principaux puits de carbone de la planète.

L'ONU a également soutenu les consultations nationales du Gouvernement congolais en préparation du Sommet, favorisant le dialogue avec les acteurs clés, la compréhension des enjeux climatiques et forestiers, et l'identification concertée des priorités du Sommet.

L'Équipe pays des Nations Unies au Congo a contribué à hauteur de 557 750 dollars US en soutien organisationnel et financier, participant ainsi au financement global prévu de 5,15 millions de dollars US, avec un complément de 4 592 250 dollars US attendu de la part du gouvernement. Ce Sommet a rassemblé des dirigeants d'États des trois bassins forestiers, aboutissant à l'adoption d'une déclaration commune. Celle-ci engage les parties à renforcer la coopération entre les trois bassins, à assurer une gestion souveraine de la biodiversité et des ressources forestières, à inclure les États, la société civile, les peuples autochtones, les femmes et les jeunes, à encourager la mobilisation financière et à développer des mécanismes de financement.

3.2 RGPH 5

Dix-sept (17) ans après le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) en 2007, la publication des résultats préliminaires du RGPH 5 est un événement significatif. Cette étape est d'autant plus remarquable grâce au soutien technique de l'Équipe pays des Nations Unies, qui a joué un rôle clé dans l'organisation du recensement et l'assurance qualité des données. Cette collaboration a permis de garantir que les données soient à la fois récentes et fiables, offrant ainsi des ressources précieuses pour les planificateurs nationaux et le suivi des indicateurs sociodémographiques.

3.3 SDG FUND

Le projet SDG-Fund, lancé en réponse à la crise alimentaire et énergétique issue du conflit russo-ukrainien, a considérablement renforcé la résilience des couches vulnérables, en mettant l'accent sur les femmes du secteur informel de l'agribusiness. À travers une enquête sociodémographique réalisée auprès de 3237 ménages, 2684 (soit 82,91%) ont été enquêtés, dont 1846 à Gamboma et 838 à Ignyé. Ces données ont permis de catégoriser les ménages par niveau de vulnérabilité pour leur intégration dans le Registre Social Unique. De plus, les études ont révélé un taux de vulnérabilité élevé, atteignant 95% à Ignyé et 94% à Gamboma, mettant en évidence des disparités importantes dans l'accès aux services sociaux de base, ce qui représente un défi majeur pour l'atteinte des ODD d'ici 2030.

Enfin, les interventions ont permis de mieux appréhender l'écosystème de protection sociale afin de proposer un mécanisme innovant de couverture sociale à l'endroit des femmes du secteur informel.

LEÇONS APPRISES, CONTRAINTES ET RECOMMANDATIONS POUR 2024

Dans l'ensemble, plusieurs défis ont été identifiés en termes de contraintes. Au niveau de l'UNDAF, l'absence d'un cadre de suivi pour la mise en œuvre des Plans de Travail Annuel (PTA) conjoints a empêché de mesurer efficacement les progrès globaux. Dans le même temps, l'absence d'un chargé du suivi au niveau de la Coordination crée un vide en matière de suivi des activités des Groupes de résultats pour impulser un rythme dynamique d'exécution des activités conjoints.

1- GOUVERNANCE

Dans le cadre du groupe de résultats, une leçon principale a été tirée. Il est reconnu que la programmation conjointe et la mise en œuvre conjointe nécessitent un aménagement spécifique du temps de travail. Cela

permettrait aux équipes des différentes agences de se consacrer de manière équilibrée à leurs tâches habituelles et à celles liées aux Plans de Travail Annuel (PTA) conjoints.

2- CAPITAL HUMAIN

Dans le cadre de l'UNDAF, plusieurs leçons ont été apprises qui sont essentielles pour l'amélioration future des programmes en ce qui concerne le sous-groupe santé/nutrition-WASH-Protection sociale. Premièrement, la protection sociale, en tant que domaine multisectoriel impliquant de nombreux acteurs (gouvernementaux, partenaires, société civile), nécessite une coordination forte pour mutualiser les ressources et éviter les doublons. Un accompagnement soutenu du MASSAH, structure de coordination de la protection sociale non contributive, et le renforcement de ses capacités de coordination, sont cruciaux pour harmoniser et créer une synergie entre les programmes existants, augmentant ainsi l'efficacité et maximisant l'impact des interventions au bénéfice des populations vulnérables. En outre, la mise en place de groupes de travail thématiques et d'un groupe technique de coordination pour la santé maternelle, néonatale, infantile et des adolescents a prouvé être une approche efficace pour renforcer la coordination, les échanges d'informations et la mise en œuvre des interventions dans un cadre de renforcement du leadership national. La réduction du nombre de produits de l'effet 3 dans le PTA actuel a également contribué à une meilleure harmonisation des efforts.

Au niveau du Groupe de Résultats, la mobilisation des ménages par blocs en milieu urbain, notamment à Makélékélé, a permis de certifier 49 zones sur 76 dans 11 quartiers, soulignant le succès de l'approche de

l'assainissement total piloté par la communauté (ATPC) en milieu urbain, avec une planification au niveau le plus bas assurant une meilleure adhésion des populations. Cependant, des contraintes subsistent, notamment les défis liés à l'organisation des réunions conjoints avec les partenaires nationaux à cause des conflits d'agenda, une coordination inter-agences sous-optimale, et un manque de financement dans certains domaines comme la nutrition, qui limite l'atteinte des résultats souhaités.

S'agissant du sous-groupe Education, plusieurs leçons importantes ont également été apprises en termes de coordination dans le cadre de l'UNDAF, ainsi que certaines contraintes majeures qui ont été identifiées. Du côté des leçons apprises, la capitalisation des résultats du projet conjoint SDG Funds, impliquant l'OMS, l'UNICEF et le PAM, a été bénéfique pour poursuivre les interventions en faveur des populations autochtones dans le Département de la Lékoumou. Grâce à la distribution de kits scolaires, 1807 enfants autochtones (849 filles et 958 garçons) de ce département ont pu accéder à l'éducation. De plus, la mise en œuvre du projet Mc Govern Dole par l'UNICEF et le PAM a démontré l'efficacité d'une approche intégrée, offrant à la fois des repas scolaires et des kits scolaires aux élèves. Cette stratégie a amélioré la rétention et la fréquentation scolaires dans les écoles Mc Govern Dole, résultant en un taux moyen de rétention de 92% et un taux de réussite moyen de 94%.

Dans le groupe de résultat Capital humain, une coordination et un suivi intégrés insuffisants ont entravé la mise en œuvre des activités du groupe, exacerbés par une faible convergence des interventions dans les différents secteurs. Enfin, au niveau du sous-groupe de résultat Éducation, la faible mobilisation des ressources pour financer les interventions planifiées a limité l'accès aux services éducatifs pour de nombreux bénéficiaires. Ces leçons et contraintes soulignent l'importance d'une coordination et d'un suivi efficaces, ainsi que la

nécessité d'une mobilisation adéquate des ressources pour garantir l'accès à l'éducation pour tous. En matière de protection sociale, il est nécessaire d'effectuer une planification conjointe des actions à entreprendre par les agences du SNU, d'apporter un soutien à la mise à jour de la liste des personnes vulnérables dans le registre social unique de Lisungi et d'organiser des missions conjointes (SNU-Gouvernement) de suivi pour faciliter l'accélération de l'atteinte des résultats.

3- DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le groupe de résultats a identifié plusieurs leçons importantes à travers son expérience. Premièrement, il ressort que l'appui technique et financier offert par les agences des Nations Unies aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux très petites et moyennes entreprises demeure insuffisant. Ce niveau de soutien limité ne permet pas de maximiser leur potentiel ni de les propulser à un niveau de croissance significatif. Ensuite, il est clair que le renforcement des capacités techniques, l'adaptation des équipements aux exigences contextuelles de leur utilisation, et la simplification des processus administratifs jouent un rôle crucial dans l'amélioration des performances des jeunes entrepreneurs. Ces éléments sont essentiels pour surmonter les défis techniques et bureaucratiques. Enfin, une amélioration du fonctionnement du groupe de résultat est nécessaire, en particulier en ce qui concerne les mécanismes de suivi et de

rapportage des résultats, pour une gestion plus efficace et une meilleure cohérence.

Sur la base de ces constats, le groupe a formulé une recommandation clé : la nécessité de redynamiser le groupe de résultat diversification de l'économie. Cette redynamisation devrait se concrétiser par l'organisation de réunions formelles et trimestrielles. L'objectif est d'améliorer le suivi conjoint des activités du groupe, en instaurant un rythme régulier et structuré de réunions. Ces rencontres formelles permettraient une meilleure coordination, un échange efficace d'informations et d'idées, et ultimement, une réalisation plus efficiente des objectifs fixés. Cette approche vise à assurer une meilleure cohésion et synergie au sein du groupe, ce qui est essentiel pour atteindre les résultats escomptés.



RÉSULTATS DES GROUPE INTER-AGENCE

PMT

Dans le cadre des activités du groupe Programme Management Team (PMT), des avancées notables ont été réalisées, notamment dans la formulation des engagements du Congo pour le Sommet sur les ODD 2023. Ce processus, validé techniquement par le PMT, a identifié trois cibles prioritaires pour booster l'atteinte des ODD d'ici 2030. Par ailleurs, un apéro-déjeunatoire à Pointe-Noire, orchestré par le PMT, a mobilisé le secteur privé autour des ODD, en mettant l'accent sur la Responsabilité Sociale des Entreprises pour appuyer les politiques publiques et promouvoir le développement durable.

Dans cette dynamique d'engagement et de renforcement des capacités, le PMT a également joué un rôle crucial en soutenant le Gouvernement dans la formulation des engagements pour les droits humains, marquant ainsi le 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Un des engagements phares a été la création d'un mécanisme dédié à la rédaction de rapports et au suivi des recommandations émanant des mécanismes onusiens et régionaux des droits de l'homme. Ce dispositif vise à coordonner efficacement

l'action gouvernementale dans le domaine des droits humains. En outre, grâce à l'implication du PMT, une session d'information a été organisée conjointement avec le PNUD et l'OHCHR à l'intention des députés de l'Assemblée nationale, focalisée sur l'évaluation des politiques publiques sous l'angle des droits humains, renforçant ainsi l'engagement du Congo envers les principes fondamentaux des droits humains.

Poursuivant ses efforts pour une meilleure intégration des ODD dans les stratégies nationales, le PMT a assuré une coordination technique essentielle pour l'élaboration du Cadre National de Financement Intégré (CNFI). Ce cadre stratégique est conçu pour mobiliser des ressources destinées au financement des priorités de développement national et à la facilitation de l'implémentation des ODD. La réalisation d'une évaluation du financement du développement en octobre 2023 a marqué la première étape de ce projet ambitieux, avec une prochaine phase concentrée sur l'élaboration de la stratégie et des actions prioritaires prévue pour janvier 2024.



Enfin, le **PMT** a apporté son soutien à des initiatives majeures, comme la réponse aux répercussions de la crise russo-ukrainienne, à travers un fonds d'urgence SDG, et a contribué à l'élaboration des examens locaux volontaires dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Ces initiatives ont permis de sensibiliser sur l'importance du suivi des progrès dans l'atteinte des ODD et ont encouragé une collaboration plus large avec les acteurs locaux pour un diagnostic approfondi et la mise en place de priorités en matière de développement durable.

SUIVI ET ÉVALUATION :

Le cadre de coopération de l'UNDAF dispose d'un plan de suivi et d'évaluation pour 2020-2026. Ce plan vise à harmoniser et instituer les systèmes, les approches et les outils de suivi et d'évaluation pour garantir une clarté sur les actions à entreprendre avec toutes les parties prenantes, assurant l'atteinte des résultats escomptés par l'UNDAF à tous les niveaux de la chaîne des résultats (impact, effets et produits). Dans la mise en œuvre du PTA conjoint de l'UNDAF, les activités informant les indicateurs des résultats ne sont pas prises en compte lors de la planification.

De plus, les différents secteurs qui ont proposé ces indicateurs ne partagent presque pas d'informations sur la valeur atteinte par ces indicateurs à la fin de chaque année. Ainsi, en cette troisième année de mise en œuvre, la majorité des indicateurs n'ont pas de valeurs actualisées. Le Comité de suivi et d'évaluation recommande une session de planification en partenariat avec les différents secteurs, afin de définir les métadonnées des indicateurs et responsabiliser les agences pour la collecte des principaux indicateurs de l'UNDAF.

OMT :

L'OMT a concentré ses efforts sur les services partagés suivants au cours de l'année 2023 :

Procurement :

- **LTA (Long-Term Agreements) :** Finalisation à 100% d'une LTA pour le Service Agence de voyage. Deux (2) LTA en cours pour le Carburant et les Conférences (incluant l'hébergement, la location de salle de conférence et le service traiteur). Cinq (5) LTA non avancés pour la maintenance véhicule, location de véhicule, Service transit, Service d'Impression et Matériel de visibilité.
- **Etude de marché :** Livraison d'une base de données provisoire, actuellement en évaluation à Pointe Noire, Kinshasa, et Brazzaville.
- **Formation :** Renforcement de la capacité des agences sur l'utilisation de la plateforme UNGM et initiation des démarches pour la formation des agences étatiques.
- **Plan d'achat :** Développement d'un outil Excel pour la collecte des plans d'achat.

HACT/Finances :

- Formation des prestataires sur le HACT effectuée.
- Avancées dans l'établissement des LTA pour les transferts via Mobile Money, avec l'appel d'offre lancé et le processus de sélection en cours.
- Pour l'établissement des LTAs pour les cabinets d'audit, les TDR ont été partagés avec le groupe procurement pour revue et publication.

IT :

Mise en place d'un groupe fermé unique (GFU) avec les deux opérateurs de téléphonie cellulaire les plus performants. Ce GFU vise à obtenir des communications nationales et internationales à moindre coût à travers des LTA.

UNCG

En 2023, le Groupe de Communication des Nations Unies (UNCG) en République du Congo a avancé significativement sous le principe de « Communiquer d'une seule voix ». En collaboration avec des entités clés comme le Département de la Communication Globale (DGC) et le Bureau de Coordination des Activités de Développement (DCO), l'UNCG a élaboré une stratégie de communication révisée pour l'UNDAF 2022-2026. Cette stratégie, qui sera approfondie lors de la retraite annuelle de l'UNCG en 2024, vise à améliorer la cohérence et l'efficacité de la communication. Le Groupe Communication a mis en place d'un plan de communication sur l'épidémie de Shigellose dont l'épicentre était la ville de Dolisie.

L'UNCG a également joué un rôle majeur lors du sommet des trois bassins du 26 au 28 octobre 2023, en mettant en avant les initiatives de l'ONU en matière de biodiversité et de changement climatique. L'événement a attiré plus de 1000 visiteurs, renforçant l'engagement envers les Objectifs de Développement Durable (ODD) lors du 78ème anniversaire des Nations Unies. En outre, la collaboration avec l'Union Européenne pour célébrer le 75ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a permis de sensibiliser plus de 5000 personnes à travers des activités sportives, démontrant ainsi l'efficacité de l'UNCG dans l'engagement du public.



UN GROUPE THÉMATIQUE GENRE-PSEA-LNOB CG

Le Groupe Thématique Genre (PSEA-GTG-LNOB) avait pour objectif d'assurer la coordination inter-agences et d'apporter un soutien technique à la mise en œuvre des résultats dans les domaines du partage de l'information, de la gestion des connaissances, du suivi des résultats du cadre de coopération et du développement de la programmation conjointe/des initiatives conjointes dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles, ainsi que du principe de ne laisser personne de côté (LNOB) dans les processus de planification globale de l'UNCT. Il a contribué à assurer que les principes d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes et des filles, et LNOB soient inclus dans tous les documents des agences des Nations Unies au Congo. Il a soutenu le renforcement des capacités en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles et du principe LNOB de tout le personnel des Nations Unies au Congo, ainsi que des actions de plaidoyer auprès du Gouvernement, du secteur privé et de la société civile.

Le Système des Nations Unies (SNU) a accompagné le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Intégration de la Femme au Développement et de l'Économie Informelle, le Ministère de la Justice et de la Promotion des Peuples Autochtones, le Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Assistance Humanitaire, les conseils consultatifs de la femme, des personnes vivant avec un handicap, la Commission Nationale des Droits de l'Homme, d'autres secteurs et les organisations de la société civile dans plusieurs interventions en lien avec l'atteinte de l'ODD5. Les résultats obtenus comprennent le fonctionnement du GTG, la formation, la documentation, le plaidoyer et la mobilisation des ressources.

Au cours des campagnes, des grands événements publics organisés en 2023 et pendant les journées internationales, le SNU a sensibilisé plus de 116 842 personnes, y compris les personnes vivant avec un handicap, les populations réfugiées, les demandeurs d'asile et les populations autochtones, réparties comme suit : 72 692 femmes et 44 795 hommes, sur les textes juridiques nationaux et les conventions sur l'élimination de toutes les formes de discriminations faites à l'égard des femmes, la protection des personnes vivant avec un handicap, des populations autochtones, la loi Mouebara, la prévention et la réponse aux Violences Basées sur le Genre (VBG), la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) et la Planification Familiale (PF), en français et en langue vernaculaire, avec l'appui de l'UNFPA, du PAM, de l'UNICEF, de l'UNESCO et de l'OHCHR pour le changement de comportement, de normes sociales et de genre. Plus de 6 892 personnes ont été sensibilisées sur la masculinité positive dans les 13 localités (Bétou, Mougoungui, Dongou, Gamboma, Bouemba, Makotipoko, Mossaka, Ngabé, Kinkala, Kindamba, Pointe-Noire, Mayéyé et Mambouana).



Dans le cadre de ses efforts de sensibilisation et de renforcement des capacités, les Nations Unies ont soutenu le bureau du parlement des enfants du Congo, composé de 6 filles sur les 7 membres, en matière de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), les droits des femmes et des enfants. Cette initiative a touché 600 élèves, dont 491 dans les cantines scolaires. Par ailleurs, 1 004 filles et 49 garçons ont été sensibilisés sur des thèmes cruciaux comme la santé sexuelle et reproductive. De plus, le SNU a renforcé les compétences de 39 femmes scientifiques, favorisant leur autonomisation dans les domaines scientifiques et de recherche. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'efforts plus larges pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

Le Système des Nations Unies a renforcé la capacité de 92 autorités départementales des Plateaux, de la Sangha, de la Cuvette, de la Likouala et de la Lékoumou, comprenant 60 directeurs et directrices départementaux des institutions nationales et 32 magistrats et auxiliaires de justice (gendarmes et policiers), y compris les éco-gardes, a été renforcée en matière de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et les droits humains, en mettant l'accent sur la loi Mouebara et la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes.

Parallèlement, 1245 cas de VBG ont été pris en charge dans les départements de la Cuvette, de la Likouala, des Plateaux, du Pool, de la Lékoumou, de Brazzaville et de Pointe-Noire, dont 22 cas ont bénéficié d'un accompagnement juridique. 1594 kits de dignité ont été distribués aux victimes de VBG et aux personnes les plus défavorisées et difficiles d'accès, y compris les femmes enceintes, autochtones, réfugiées et demandeurs

d'asile après l'accouchement.

En outre, 269 jeunes filles ont bénéficié d'un renforcement de capacités pour leur autonomisation et le changement socio-économique. Cela comprend 110 filles alphabétisées à Brazzaville et Pointe-Noire avec l'ONG ASI dans le cadre du projet Salongo, 25 réinscrites à l'école, 74 formées professionnellement, 45 soutenues dans les activités génératrices de revenus avec l'association Terre d'Espoir et 15 réintégrées dans les familles. Plus de 16 partenaires de mise en œuvre des projets et programmes, organisations non gouvernementales et acteurs étatiques ont été formés sur la prévention de l'exploitation et de l'abus sexuels (PSEA).

Dans le cadre du changement des normes socioculturelles et de genre, le SNU a formé des organisations de la société civile, dont le RENAIJE, pour appliquer les normes favorisant le respect des droits humains. Un sondage U-report sur les violences basées sur le genre (VBG) a mobilisé la participation de 5 687 personnes, soulignant l'engagement communautaire. Le SNU a également préparé et soumis un rapport important pour l'examen périodique universel à Genève, mettant l'accent sur la réalisation des recommandations antérieures et renforçant les capacités de la Commission Nationale des Droits de l'Homme. Par ailleurs, l'Equipe pays des Nations Unies a plaidé pour la responsabilité sociale des entreprises du secteur privé, visant à mobiliser des ressources pour soutenir les projets dédiés aux populations vulnérables et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





CHAPITRE 3 : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS DES NATIONS UNIES POUR L'ANNÉE 2024

3.1 GOUVERNANCE

Pour accroître la qualité de la gouvernance globale en République du Congo en 2024, le groupe de résultats s'est fixé des objectifs ambitieux et multidimensionnels. Ces objectifs comprennent :

i) Renforcement du respect des règles de gestion financière publique : Mettre l'accent sur la redevabilité, la transparence, la lutte contre la corruption, ainsi que sur une justice équitable et la protection des droits de l'homme dans la gestion publique.

ii) Accélération de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en se concentrant sur la décentralisation et le développement communautaire pour une progression plus rapide vers les ODD.

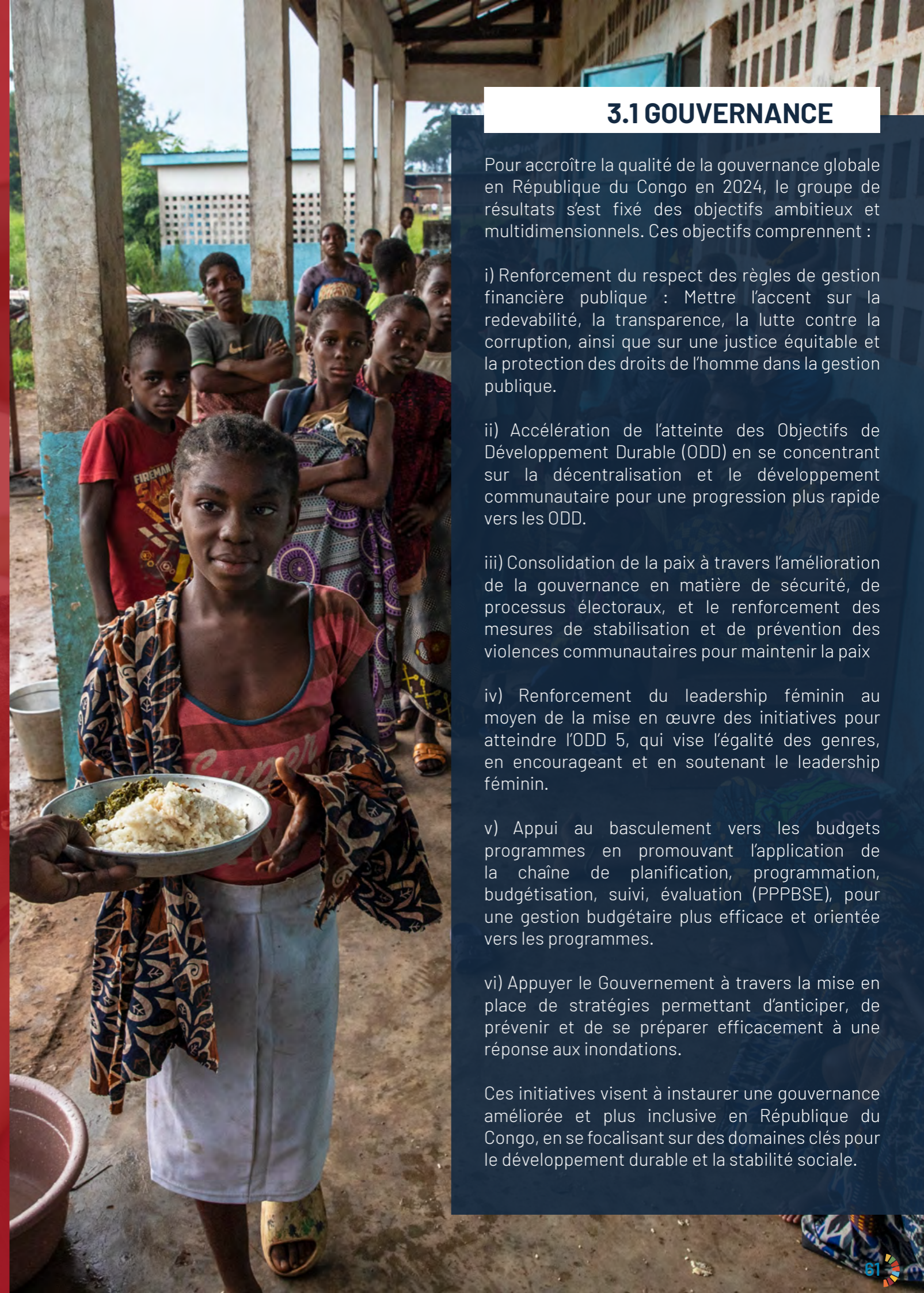
iii) Consolidation de la paix à travers l'amélioration de la gouvernance en matière de sécurité, de processus électoraux, et le renforcement des mesures de stabilisation et de prévention des violences communautaires pour maintenir la paix.

iv) Renforcement du leadership féminin au moyen de la mise en œuvre des initiatives pour atteindre l'ODD 5, qui vise l'égalité des genres, en encourageant et en soutenant le leadership féminin.

v) Appui au basculement vers les budgets programmes en promouvant l'application de la chaîne de planification, programmation, budgétisation, suivi, évaluation (PPPSE), pour une gestion budgétaire plus efficace et orientée vers les programmes.

vi) Appuyer le Gouvernement à travers la mise en place de stratégies permettant d'anticiper, de prévenir et de se préparer efficacement à une réponse aux inondations.

Ces initiatives visent à instaurer une gouvernance améliorée et plus inclusive en République du Congo, en se focalisant sur des domaines clés pour le développement durable et la stabilité sociale.



3.2 CAPITAL HUMAIN

Pour l'année à venir, les perspectives du sous-groupe santé/nutrition-WASH-Protection sociale s'orientent vers la consolidation et l'élargissement des efforts initiés en 2023. Le plan d'accélération ciblant les résultats prioritaires des Objectifs de Développement Durable (ODD) 3, axé sur la santé du couple mère/enfant, le VIH et la nutrition, continuera à être une priorité, en phase avec les défis nationaux tels que la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Une attention particulière sera portée à l'amélioration de la coordination du secteur de la santé, nécessitant un leadership gouvernemental renforcé pour une programmation, mise en œuvre et suivi efficaces des plans de travail conjoints. L'intégration du changement climatique dans la programmation conjointe restera essentielle pour une approche globale et holistique. Les activités de prévention des violences basées sur le genre (VBG) seront intensifiées, avec un accent sur la vulgarisation de la loi Mouebari. Enfin, les approches intersectorielles, identifiées en collaboration avec les ministères sectoriels et focalisées sur les jeunes, les adolescents et les personnes vulnérables, seront davantage développées pour assurer une réponse plus intégrée et globale aux défis sanitaires et sociaux.

Dans le cadre de l'UNDAF, le sous-groupe Éducation a formulé plusieurs recommandations clés pour optimiser l'efficacité et l'impact des programmes et interventions. Premièrement, il est proposé de développer, parallèlement aux prochains Plans de Travail Annuel (PTA) conjoints, un cadre de suivi trimestriel pour la mise en œuvre des PTA, ce qui permettra de mesurer de manière plus précise et régulière les progrès accomplis. Deuxièmement, au niveau du groupe de résultat Capital humain, il est recommandé d'éviter les chevauchements dans les interventions de chaque sous-groupe, en privilégiant celles qui impliquent la majorité des membres du groupe pour une meilleure efficacité et harmonisation des efforts. En outre, il est suggéré de mutualiser les ressources au sein des sous-groupes pour prioriser le financement des interventions les plus fédératrices et impactantes pour les bénéficiaires. Il est également essentiel d'accompagner la mise en œuvre des grands programmes nationaux, tels que le nouveau programme national de transferts sociaux, dans le but d'étendre la protection sociale à toutes les couches de la population.

3.2 CAPITAL HUMAIN

En parallèle, face aux défis majeurs du système éducatif, notamment en termes d'inclusion, d'équité et de qualité de l'offre, le sous-groupe Éducation envisage quatre orientations stratégiques pour l'avenir. Il s'agit de poursuivre la mise en œuvre du programme des cantines scolaires dans l'enseignement primaire, afin de réduire l'absentéisme et d'améliorer la rétention scolaire. L'accent sera également mis sur l'amélioration des compétences des élèves, notamment à travers l'intégration d'approches innovantes d'apprentissage numérique et à distance. En outre, le groupe se focalisera sur l'inclusion élargie des enfants en situation humanitaire dans le système éducatif, en leur fournissant des kits scolaires et en prenant en charge leurs frais de scolarité. Enfin, des efforts seront déployés pour finaliser et valider le cadre d'orientation curriculaire, développer la stratégie nationale sur les ressources éducatives libres, et adopter la nouvelle loi d'orientation scolaire, visant ainsi à renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques du système éducatif. Ces mesures visent à améliorer significativement la qualité et l'efficacité de l'éducation en République du Congo, en alignement avec les objectifs globaux de développement durable.

3.3 DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Pour l'année 2024, les priorités et perspectives se déclinent de la manière suivante : Tout d'abord, il est essentiel de continuer la mise en œuvre du Plan de Travail Annuel (PTA) pour les années 2023-2024, en assurant une exécution efficace et conforme aux objectifs fixés. Parallèlement, il convient de maintenir et d'intensifier le plaidoyer auprès du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour favoriser l'inclusion économique et sociale des groupements de jeunes et de femmes vulnérables, y compris les réfugiés. Cela implique de les intégrer activement dans les initiatives d'insertion économique et sociales au sein du pays. En outre, une attention particulière sera portée à la mobilisation des ressources financières nécessaires pour couvrir les besoins en financement des activités du groupe pour l'année 2024, afin de garantir la continuité et l'efficacité des actions entreprises. Enfin, il sera question d'encourager la sensibilisation des ménages sur la nécessité d'utiliser le bio-charbon.

3.4 COORDINATION DES GROUPES SECTORIELS ET THÉMATIQUES

GOVERNANCE

Au cours de l'année 2023, la coordination du groupe de résultats gouvernance a principalement eu lieu à travers des rencontres virtuelles, particulièrement pour l'élaboration du Plan de Travail Annuel (PTA) conjoint. Une plateforme mise en place par l'agence lead a facilité la participation des autres agences et partenaires nationaux à ce processus. Cependant, les réunions de suivi des activités du groupe ont été insuffisantes, se concentrant principalement sur le projet Youth Connekt via des réunions du comité de pilotage inter-agences. La formation des membres du groupe a été gérée individuellement par chaque agence selon leurs programmes de formation spécifiques.

Au sein du groupe de résultats sur la gouvernance de l'UNDAF, les initiatives conjointes ont connu une baisse de vigueur, principalement en raison des résultats mitigés des actions entreprises les années précédentes auprès des ministères responsables du décaissement des fonds de contrepartie nationale. Face à cette situation, il a été décidé de relancer ces initiatives en 2024, en adoptant des méthodes et approches réajustées. Cette décision a été prise malgré l'absence d'initiatives communes au sein de l'ensemble des groupes de résultats de l'UNDAF en 2023.

CAPITAL HUMAIN : SOUS-GROUPE SANTÉ

Le fonctionnement du sous-groupe Santé/Nutrition - WASH - Protection Sociale en 2023 a été marqué par plusieurs initiatives importantes. En novembre, le ministère de l'énergie et de l'hydraulique, par le biais de sa direction générale de l'hydraulique (DGH), a relancé les réunions de coordination sectorielle avec les acteurs et partenaires du secteur WASH, qui se tiendront désormais sur une base trimestrielle. De plus, deux réunions du sous-groupe santé nutrition ont eu lieu pour les revues semestrielles et la planification, renforcées par des groupes techniques de travail favorisant l'avancement des programmes conjoints.

Dans le cadre des initiatives conjointes, une collaboration active entre les agences des Nations Unies a soutenu la soumission réussie de la demande de financement du fonds mondial (GC7), notamment en réorientant de manière plus efficace l'appui du Fonds mondial au pays. Un programme d'eau, d'assainissement et d'hygiène en milieu scolaire a été mis en œuvre dans 15 écoles, avec des composantes d'infrastructure et de changement de comportement. Cinq missions conjointes d'évaluation des activités ont été effectuées avec le MEH et le MEPPSA, permettant un suivi, une supervision et un

recadrage efficaces des activités sur le terrain.

Au niveau des événements organisés par le sous-groupe santé, un soutien a été apporté à diverses initiatives. Cela inclut la mobilisation des acteurs clés, en particulier des enfants, lors du Sommet des 3 bassins à Brazzaville pour discuter des impacts du changement climatique. Le groupe a également appuyé le développement de la stratégie nationale EAH en milieu scolaire et a soutenu le développement d'un argumentaire climatique pour le Congo. Des ateliers ont été organisés pour hiérarchiser les aléas et prioriser les solutions de résilience avec l'aide du Stockholm International Water Institute (SIWI) et d'un groupe de travail multisectoriel. En outre, des groupes de travail thématiques ont été mis en place, offrant des cadres de coordination et de renforcement du leadership national. Des revues conjointes avec le ministère de la Santé ont été organisées en début et fin d'année, permettant de dresser le bilan de l'année en cours et de planifier les activités de l'année suivante avec l'implication de tous les acteurs nationaux et départementaux.

CAPITAL HUMAIN : SOUS-GROUPE ÉDUCATION

La coordination des groupes sectoriels et thématiques dans le domaine de l'éducation a été marquée par des initiatives conjointes et une collaboration étroite entre divers acteurs. Composé des agences des Nations Unies (UNICEF, HCR, UNESCO, PAM) et de plusieurs ministères du Gouvernement congolais, le Sous-Groupe Éducation a travaillé en étroite collaboration avec le Groupe Local des Partenaires de l'Éducation (GLPE). Ce dernier, incluant également des Partenaires Techniques et Financiers (Banque Mondiale, AFD, UE) et des Organisations de la Société Civile, a été chargé de la coordination des interventions éducatives pour éviter les doublons.

En 2023, le GLPE a organisé six rencontres importantes, comprenant trois réunions annuelles consacrées à l'élaboration et au suivi du Plan de Travail Annuel (PTA) et trois autres réunions trimestrielles en lien avec les financements du Partenariat Mondial pour l'Éducation. Ces réunions ont joué un rôle clé dans la coordination et la mise en œuvre des initiatives éducatives dans le pays.

Du côté des initiatives conjointes, au niveau de l'UNDAF, le projet conjoint SDG Funds impliquant l'OMS, l'UNICEF et le PAM a jeté les bases pour la poursuite des interventions en faveur des populations autochtones dans le Département de la Lékoumou. Par ailleurs, le projet Mc Govern Dole, mis en œuvre conjointement par l'UNICEF, l'UNESCO et le PAM, a significativement amélioré la synergie entre ces trois acteurs et le MEPPSA, bénéficiant aux élèves des écoles primaires Mc Govern Dole. Ces initiatives illustrent l'importance d'une coordination efficace et d'une collaboration inter-agences pour optimiser l'impact des programmes éducatifs en République du Congo.



3.5 RECOMMANDATIONS

Dans le cadre de l'UNDAF pour l'année 2024, il est proposé de recruter un chargé de suivi ou d'habiliter le Groupe Suivi & Évaluation pour assurer un suivi continu des activités des Groupes de résultats tout au long de l'année. Cette démarche vise à dynamiser l'exécution des activités conjointes, en évitant d'attendre la fin de l'année pour effectuer le suivi. Il est envisagé de poursuivre et de renforcer la programmation conjointe entre les Agences du Système des Nations Unies (SNU) et les partenaires nationaux. L'objectif est de garantir une cohérence et une synergie accrues dans les interventions planifiées.

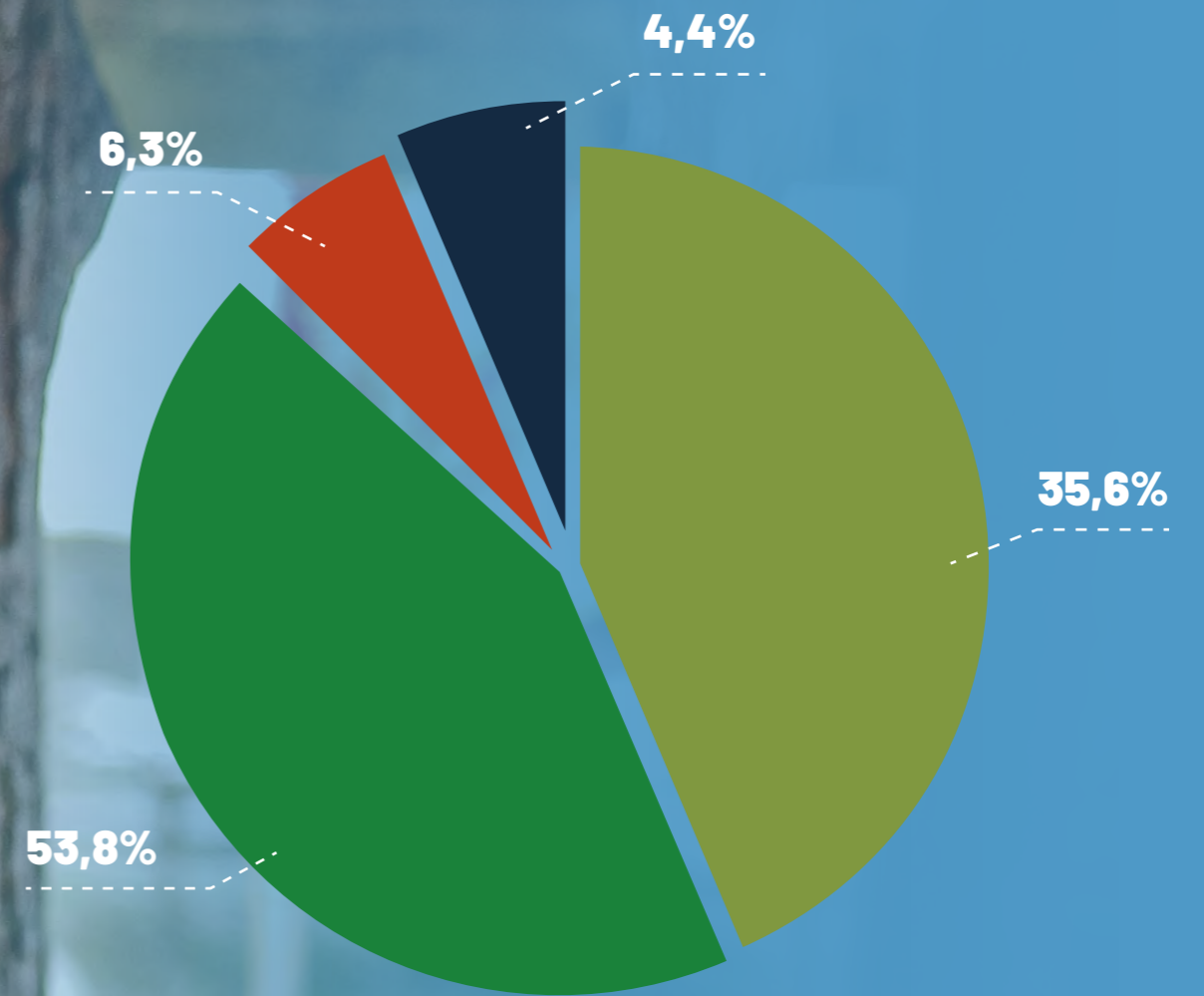
Au niveau des Groupes de résultats, il est suggéré que les directions des agences étudient des stratégies pour permettre aux équipes focales des agences de consacrer un temps optimal aux activités conjointes. De plus, il est recommandé

que chaque groupe de résultats dispose de budgets de fonctionnement, alimentés par les contributions de chaque agence membre, afin de faciliter et optimiser leur opérationnalité. Par ailleurs, l'accent sera mis sur le renforcement de la planification opérationnelle des plans conjoints, en favorisant une synergie entre tous les acteurs en fonction de leurs avantages comparatifs. Parallèlement, un effort sera déployé pour renforcer le leadership national dans la coordination de tous les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) intervenant dans les secteurs concernés, y compris les agences des Nations Unies, en promouvant l'utilisation de groupes techniques de travail. Enfin, ce processus inclura l'accompagnement du Gouvernement pour opérationnaliser sa vision concernant la jeunesse et le changement climatique, à travers la mise en place de programmes conjoints.

ANNEXE :

APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DES RESSOURCES

TOTAL EFFET RESSOURCES DÉPENSÉES (%)



RESSOURCES DÉPENSÉES (US\$)

TOTAL EFFET RESSOURCES DÉPENSÉES (US\$)

Total Ressources par agence
83 447 527

Ressources ordinaires
16 583 524

Ressources mobilisées
68 923 208



EFFET 1 :

GOVERNANCE

Total Ressources par agence
3 651 423

Ressources ordinaires
2 021 252

Ressources mobilisées
1 102 913



EFFET 2 :

EDUCATION

Total Ressources par agence
29 697 363

Ressources ordinaires
8 207 645

Ressources mobilisées
21 489 718



EFFET 3 :

SANTÉ / /NUTRITION PROTECTION SOCIALE WASH

Total Ressources par agence
44 864 021

Ressources ordinaires
3 337 783

Ressources mobilisées
41 526 238



EFFET 4 :

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Total Ressources par agence
5 234 720

Ressources ordinaires
3 016 844

Ressources mobilisées
4 804 339

LISTE D'ACRONYMES

- AGR** : Activités Génératrices de Revenus
- ANDVC** : Association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo
- CDN** : Contribution Déterminée Nationale
- COUSP** : Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique
- CPN** : Consultation Prénatale
- EPU** : Examen Périodique Universel
- FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
- FIDA** : Fond International de Développement Agricole
- HCDH** : Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- HCREC** : Haut-Commissariat à la Réinsertion des Ex-Combattants
- HIMO** : Haute Intensité de Main d'œuvre
- IJSB** : Institut des Jeunes Sourds de Brazzaville
- INAC** : Institut National des Aveugles du Congo
- MAM** : Malnutrition Aigüe Modérée
- MAS** : Malnutrition Aigüe Sévère
- MID** : Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
- MVE** : Maladie à Virus Ebola
- OAPI** : Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
- ODD** : Objectifs de Développement Durable
- OMS** : Organisation Mondiale de la Santé
- ONUDI** : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
- ONU-Habitat** : Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains
- PAM** : Programme Alimentaire Mondial
- PCI** : Prévention et Contrôle des Infections
- PCIME** : Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance
- PFE** : Pratiques Familiales Essentielles
- PNAE** : Programme National d'Action pour l'Environnement
- PND** : Plan National de Développement
- PNSD** : Plan National de Développement Sanitaire
- PFNL** : Produits Forestiers Non Ligneux
- PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- PNUE** : Programme des Nations pour l'Environnement
- PNUAD** : Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
- PTA** : Plan de Travail Annuel
- PTBA** : Programme de Travail et Budget Annuel
- PTF** : Partenaires Techniques et Financiers
- PTME** : Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant
- PVVIH** : Personne vivant avec le VIH
- RENAPC** : Réseau National des Associations des Positifs du Congo
- SNU** : Système des Nations Unies
- STEM** : Science, Technologie, Ingénierie and Mathématiques
- UNCT** : United Nations Country Team
- UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation et la Science
- UNFPA** : Fonds des Nations Unies pour la Population
- UNHCR** : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
- UNICEF** : Fonds International de Secours à l'Enfance des Nations Unies
- VBG** : Violence basée sur le Genre
- VIH/SIDA** : Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficience Acquis



NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO



Crédits photos :

© UNICEF Congo : pages 4, 11, 16, 21, 28, 32, 33, 34, 35, 44, 56, 63
© UNHCR Congo : pages 13, 15, 16, 31, 32, 57, 62
© PAM Congo : pages 3, 10, 12, 23, 26, 29, 32, 49, 52, 59, 61, 64
© Nations Unies Congo : pages 55, 56, 66
© Unsplash : pages 1, 2, 17, 18, 24, 45, 46, 50, 51, 68, 71
© Freepik : pages 28, 36, 37, 38, 41, 42, 47, 53, 54, 60
© Pexel : pages 44, 48

Nations Unies en République du Congo

Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies en République du Congo
Avenue du Maréchal Foch, 99324 Brazzaville
République du Congo



+242 06 661 20 68



@UN_Congo



UNRepduCongo



Nations Unies en République du Congo



NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO

